

Branche de Marie Dorothée de Chirac (1760 – 1800) aînée des treize enfants de Jean Louis et de Anne de Louys

Marie Dorothée de Chirac, née le 7 -2-1760 au Chambon, épouse **François Chapuis du Verger**, en 1777, dont une fille unique :



Marie Dorothée de Chirac

Jeanne Marie Chapuis du Verger qui épouse, à Villeneuve de Fix-St Geneys, en 1797, **Joseph Beaune de Paysat** (1773-1823), capitaine d'artillerie, laissant un fils :

Joseph Etienne Beaune de Paysat (1801-1872), qui épouse en 1827 **Marie Brun du Bois Noir**, dont :

Joseph Etienne Beaune de Paysat (1836-1890), qui épouse en 1864 **Catherine Cruchaudet -Greuze** (Buxy en Saône et Loire), dont :

- a . **Pierre** (1871-1932), régisseur du Jockey-club qui épousa, à Chalons sur Saône, **Jeanne Gauthey**, dont Raymond, ingénieur qui épousa Odette Brunetot, dont Alain.
- b . **Etienne** (1869-1918), vétérinaire aux armées, qui épouse **Marguerite Gripet** (Chalons sur Saône), dont :
 - **René Etienne** (1913-1968), aspirant officier, invalide de guerre, qui épouse **Gabrielle Coulon** (fille de Jean, capitaine et armateur, Noirmoutier, Nantes), dont :
 - . **Jean-Yves** (né en 1938 à Nantes), qui épouse **Annick Régnier**, dont :
 - **Anne** (née en 1963), épouse **André Glandy**, dont : Marie-Sixtine, Louis-Alexis, Amaury (1996-2000), Artus (2003).
 - **Jean-Etienne** (né en 1964), épouse **Véronique du Monceau de Bergendal**, dont : Grégoire, Winifred, Théodore, Joséphine (2003).
 - **Xavier** (né en 1965), épouse **Jeanne Saunier de Poilly**, dont : Tristan.
 - **Marie-Elisabeth** (née en 1977), épouse **Geoffroy de Lavenne de la Montoise de Charette de la Contrie**, dont Maxence (2003).
 - **Emmanuel** (né en 1985).

Table des matières du "livre du Meynial"

52.

Table par lettres alphabetiques Des actes et pièces contenues dans le recueil suivant.

a	pages
acte par Duranty en 1524 ou il est parlé de claud chirac . . .	2
acte pour noble amblard de roquelaine en 1421 . . .	23
accord entre jean chirac et le s ^r de margrivi 1548 . . .	27
augmentaion de dot pour aquer castella par son frere 1568 . . .	33
absence de la terre de chaubarou a paparin 1650 . . .	131
ammonces pour le mariage de michel chirac 1655 . . .	269
absence de la terre et dom. de broulles pour j. ch. 1713 . . .	419
actes de baptême de b ^e g ^e néralisim depuis quil ch. . .	829
† Bénédiction et g ^e tion de la 2 ^e chapelle du meynial . . .	207
Billet des m ^s lombard parent 1648 . . .	467
brévet de major en chef de milices du gesardan chapelle de meynial	1
Cession faite par de pulhier ma ^r chirac 1645 . . .	135
certificat de service de michel chirac off ^r de la veine 1655 . . .	270
Contrat d'accord entre michel chirac et son paparin 1679 . . .	289
cession de droit d'une chirac de maschaugy a j. ch. 1719 . . .	307
Congé militaire pour Etienne chirac Dubreuil 1744 . . .	353
Contrat d'accord entre de aquer castella et son fils 1618 . . .	71
e	B. Double entre michel chirac et son 236.
exploit pour jean chirac fermier de sailhan 1508 . . .	5
autre pour le même sujet . . .	79
Etat de la compagnie de m ^r chirac fils . . .	531
Epoque de la bête feroce du gesardan 1787 . . .	481
Epoque de la peste de marseille . . .	-
Engagement de du souz 1778 . . .	547
exemption de tailles en faveur de m ^r jacques de thorac . . .	409
fragment de donation faite par andré chirac a charles chirac son fils en 1450 . . .	9
frontispice et dédicace du baccalaureat de med. de m. aut. ch. . .	613

Table

53.

page

Filiation en prospectus de la famille depuis 1430	633
giant de sept pieds huit pouces vu a montpellier en 1777	
généalogie des chirac de paladines. en 1540	65
généalogie de pierre chirac 1 ^{er} med du roi	---
S	
interdiction. c. pierre chirac cadet par son pere 1649	111
inquer en religion de deu. ^{las.} jeanes vidal de marpuges	311
Lettres de chasses des princes des comtes	318
Lettre d'un procureur de tione en 1601 a Claude chirac	41
Lettres de m ^r Dapchies Taubenar parant en 1637	83
Lettres de pierre chirac med. de chaud. a son pere 1613	202
Lettres de m ^r favi concernant chirac 1 ^{er} med du roi 1724	210
Lettre de m ^r Des Boispiere concernant le meme 1731	214
<i>preuve de parente</i> i b. d. pour la meme sujet	218
<i>avec pierre chirac 1^{er} medecin du roi en 1730</i> Lettres du comte de la tour d'auvergne fet. sur le 1 ^{er} med.	222
de mad. la c. de la tour d'auvergne i b. d.	226
Lettres de m ^r l'evêque de st flous sur la mort du furd	229
Lettres de m ^r chicoineau med du roi gendre de pierre chirac	233
Lettre de m ^{de} la vicomtesse du chaila.	237
Des m ^{de} la vicomtesse du chaila 1730	241
Lettre de m ^{de} chirac de conques a michel chirac poulouier	245
<i>ma les lettres cy dessus bariés fervent a prouver la parente avec pierre chirac 1^{er} med. du roi</i>	
Lettre de mademoiselle de lartie de saniesoupe parante	256
Lettres de m ^r chicoineau prof. neveu du furd de meudon	251
autres trois lettres de m ^r favi concernant le 1 ^{er} med. du roi	259 et
Lettre de m ^r l'evêque de mende 1710	349
Lettres de m ^r de Belair a madame chirac vel. 1741	385
De m ^r la vicomtesse du chaila. deux l'one pour l'intendant.	393
Lettre de m ^r de trudaire. intendant 1734	415
Lettre de m ^r de Rossignol. int. au sujet de la famille 1736	401
Lettre de m ^r l'evêque de st flous 1733	437
Lettre de m ^r de lignerac et de m ^r l'evêque de st flous	423

Table

lettres de m ^s le fevres 1740 - - - - -	441
De m ^s le soun concernant falcon de longevialle ..	451
De m ^s de longevialle parent - - - - -	455
De m ^s de censpts pour la pesche - - - - -	459
De m ^s de moure de rozier parent 1646 - - -	463
De m ^s de la souviere parent 1742 - - - - -	469
Deux lettres de m ^s de la faig de siber parent - - -	473
lettres de m ^s - - - - -	481
De m ^s de chappan parent 1640 1722. - - - - -	485
De m ^s de chaudiere parent - - - - -	489
lettres de m ^s le comte de peyre Com ^{dt} 4 lettres - - -	515
autre de l'edique de mende 1710 - - - - -	527
lettres de m ^s le comte de morangier - - - - -	533
De m ^s de liquerae sur la peste du gvaudan 1722 - - -	541
lettres de m ^s Dugar concernant la lieutenantie d'et. ch. 563	
De m ^s de Gallainville int. sur la nom. d'et. ch. licent. - - -	569
De m ^s de pradines parent - - - - -	571
De m ^s parret - - - - -	575
lettres de m ^s le comte de la roche foucault de rocheg. - - -	579
De m ^s de champfleur off ^r de dragons - - - - -	583
Deux lettres de priere de St yves de lion - - - - -	589
De general de la grande chartreuse - - - - -	599
lettre de m ^s de d'apichis parente - - - - -	283
m	
5 ^e gen... mariage de claud epiras de paladines 1589 - - - - -	
4 ^e gen... mariage de jean chirac de paladines 1530 - - - - -	19.
mariage de jean chirac de pal. 1596 - - - - -	45
mariage de françois chirac de paladines 1639 - - - - -	53
mariage de pierre de pradines avec M ^{lle} vidale de grizot 44	
mariage de St Etienne vidal Cabif de vires 1640 - - - - -	83
mariage de St Louis vidal fils du p ^{re} 1682 - - - - -	91

Table

6 ^e gen.	mariage de guillaume chirac 1811	105
	mariage de ^{fr} beppes avec marqueritte Sapichis	127
	mariage de vidale chirac avec m ^d ymbert 1833	139
	mariage de charlotte chirac et m ^d joudy 1838	143
	mariage de agnès chirac et m ^d croze 1843	155
	mariage de pierre chirac et m ^d tuffin 1862	163
	mariage de antoinette chirac et m ^d bouschet 1847	171
	mariage de jacquette chirac et m ^d redond 1847	178
	mariage de catherine chirac et m ^d falcon pas q	186
	mariage de marqueritte chirac et ^{fr} jean dupré	
7 ^e gen.	mariage de michel chirac 1755 legalisé	275
	mortuaires de michel chirac et marqueritte tous	281
8 ^e gen.	mariage de jacques chirac et louise de gaudes 1687	339
	mariage d'antoine chirac fils cadet 1722	363
	mariage de michel chirac de la faigue 1731	375
	mariage second de jacques chirac et claudine alian 1721	389
	moderation des dixième pour jacques chirac 1736	405
	mariage anette entre philibert Sapichis et m ^{lle} demurat	423
	memoires de jacques chirac pour m ^d falcon son cousin	445
	milices de gevaudan. controle des soldats. page dix, 499, 513	
	mandement de l'evêque de marseille pour la peste 1720	545
9 ^e gen.	mariage d'etienne chirac dubreuil 1750	555
	mariage de jean louis chirac du tour	601
	mortuaires de michel chirac dubreuil	609
10 ^e gen.	mariage de marcel-antoine chirac 1786	619
	obligation contre m ^d Sapichis de mont laun parant	18
	obligation de jean chirac de conques peras du m ^d med. du soi	249
	obligation de pierre chirac de consols a m ^d de la faye	303
	ordre de m ^d le m ^{al} de julien 1703 quere dupré	339
	n ^o voye le presmiffon pour la ch. que p	
	a la fin de la table	
	proces verbal de pierre chirac du val m ^{al} de lois 1846	198
	monestation de michel chirac et m ^{lle} marqueritte tous pour leur fil	244

Table

pa. report pour jacques chirac et les siens durant la peste . . .	427
procuration faite a jacq. chirac. pour le mariage du vic. du chaila . . .	429
contenant double paffi entre lui et le vicomte du chaila . . .	433
quittance par Jelle ⁹ francoise De l'artie marie a lapeyre . . .	124
quittance et obliy. pour le sr falcon et catherine chirac sa mere . . .	190
quittance de finance pour pierre chirac procureur fiscal 1690 . . .	299.
r	
requette en demende des droits pour pierre chirac med de tout . . .	206
reglement et Deliberation de l'ordre de la noblesse du haut auvergne . . .	633.
reconnaissance de Claude chirac de 1000 ^l a agnes cartella sa femme . . .	29
requette de michel chirac contre dames marie de la Roche foucauld . . .	295
requette de jacques chirac concernant ses enfants . . .	549
requette au juge de claviers pour le test. d'aveu pas m. ant chirac . . .	589
r	
subrogation pour michel chirac par la j. du monde 1675 . . .	237
subdelegue sa defense pour le privilege de jacques chirac cap. d. c. 407	
sentences pour jacques chirac contre les marfanges . . .	319
sentence pour jacques chirac en exemption de collate . . .	409
syndicat pour Etienne chirac de breuil 1748 . . .	411
sentence de prise au corps contre m. de la volpitiere . . .	449
subdelegation pour les chemins syndi marcel-ant. chirac . . .	611
+	
testament de qui trauma chirac 1668 . . .	119
testament Etienne chirac fils de michel partant pour le service 1670 . . .	299.
transaction de 1711 entre jacques chirac et le sr de laubeyras . . .	351
u	
vente. lambeau d'ore vente faite par mattheu chirac en 1501 . . .	7
vente pas noble jacques de setz de beffoles en 1596 . . .	11
vente par vidal villevieue du mayrial a nob. fr. de pradins, 1543 . . .	15
vente pas noble Louis de girardus noble pierre de pradins, 1622 . . .	81
vente de la maison d'orange par jacque chirac. 1721 . . .	327
<p>permissions pour la ch. pres. du mayrial pages de mont d'omp 155 de la m. 162. 180. benedictonde a 2^e chap. 207 d'atiny 344. 353. rubeys 368 des Contailles. 612. de ruffe 619</p>	

1650-1732



Pierre Chirac de la Valette (1650-1732)
Chancelier de l'Université de Montpellier
Premier médecin de Louis XV en 1732

*son unique épouse Françoise Chicoineau de la Valette
chancelier de l'université de Montpellier*

Pierre mé
Cathela, d
François

et Jean. Jean se maria à Conques en Rouergue et épousa en 1648 Anne Rivet de Conques. Ils eurent un fils Pierre. Il épouse en 1686 Claire Issert.

[voir aussi page 617](#)

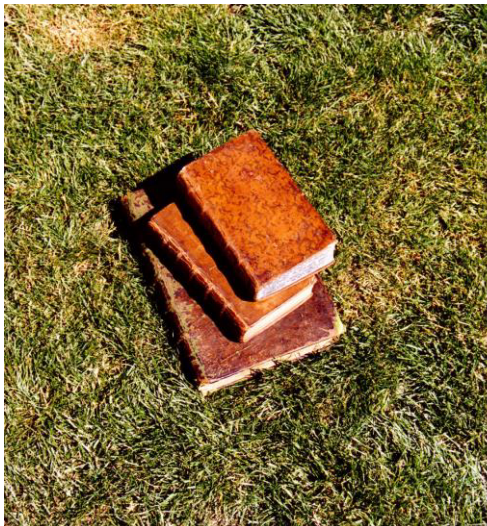
59 à Agnès
t trois fils :
is filles ;

Il mourut en 1732, honoré des charges de conseiller d'état, membres de diverses académies et premier médecin du roi Louis XV. Il n'eut qu'une fille, Marie, qui épousa le sieur Chicoineau, chancelier de l'université de Montpellier qui devint le médecin ordinaire du roi et des enfants de France.

Pierre Chirac a publié plusieurs ouvrages de médecine.
Il dépose aux archives nationales le blason des Chirac.



Armes de la famille Chirac
 Bibliothèque nationale : pièce originale 751
 N° 17156 (Armorial de France) dossier bleu 185
 (1728)



ouvrages de m^r chirac, 1^{er} med.
 du roi, beau pere de m^r chironneau.

Dissertations Médicinales, par Chirac, & Silva,
 1 vol. in-12.

Observations de Chirurgie, par Chirac & Fizes
 1 vol. in-12.

Traité des Fièvres malignes, par Chirac, 2
 vol. in-12.

Traité des Hernies, 2 vol. in-12. ibid.

Familles Chicoyneau et Chirac (531) :
 Le vicomte H. Frotier de La Messelière a publié dans le tome I (p. 625-630) de ses *Filiations bretonnes* une généalogie de la famille Chicoyneau de Lavallette, remontant à Michel Chicoyneau, époux de Marie Richer de Belleval (fille de Jean R. de B., sgr de Bouvroy, valet de chambre du roi). Leur fils Michel Chicoyneau, né à Blois le 13 fév. 1626, chancelier de l'université de médecine et intendant du jardin royal des plantes de Montpellier en 1664, conseiller à la cour des comptes, aides et finances de cette ville, ép. 16 juin 1666 Catherine de Pichot (fille de Michel-Aimé de P., conseiller à la cour des comptes de Montpellier). C'est leur fils François Chicoyneau, né en 1672, créé baron de Lavallette, qui épouse 1° Catherine Fournier, 2° Marie Chirac. De ce second lit descendance nombreuse, les aînés ont été adoptés par le comte Gaston de Coetlosquet dont ils ont ajouté le nom au leur.

RENÉ ROUAULT DE LA VIGNE.



Illustrissimus D. D. FRANCISCUS
 CHICOYNEAU, Cancellarius &
 Judex ; Regi à Secrètiis Consiliis,
 Archiatrorum Comes.



armoiries des Chirac
 dites "Gourdon de Chirac"

1721
 Lettre de Monsieur de
 Mornieu
 DEVERALLES
 Mornieu chiraac ancien
 major de Milice
 au Meynial près S. Flav
 auvergne Le 1^{er} mai. Du Roi

+ 233.

Mon cher cousin

je suis charmé de recevoir de vos nouvelles par m^r dugas
 et d'apprendre aussi que m^r votre fils alloit occuper le prieuré
 de colaminis. ^{après la mort de son père} C'est de très sage conduite selon qu'on m'en a
 parlé. j'eus l'honneur de voir dernièrement à paris madame
 la vicomtesse du chayla, qui s'intéresse beaucoup pour lui
 elle ma même dit avoir prié m^r le duc de noailles de vouloir
 s'intéresser pour vous et pour lui je serois gloriifié qu'il put
 occuper un bénéfice selon ses mérites: soyez persuadé que je
 ferai tout ce qui dependra de moi pour vous faire plaisir.

j'ai écrit a m^r de st. maurice pour le prier de vous rendre
 service, je lui ai marqué que vous étiez proche parent de
 notre famille du côté de mon épouse et que vous portez le
 même nom de m^r son père, chiraac, que vous êtes très peu accommodé
 des biens de la fortune avec une grosse famille.

je vous prie d'être bien convaincu que je suis avec un
 attachement des plus sinceres:

Mon cher cousin

votre très humble et
 obéissant serviteur
 L'écuyer neveu & médecin du Roi

a Choisy-le roi le quatre-ze
 1744. mon épouse vous témoigne son sincere attachement et vous remercie
 ainsi que moi de vos bonnes prières



Vorstellung des Doct. Chicoyneau Lanziere der Univerſitaet zu Montpel-
lier, welcher A. 1720. vom Könige in Frankreich nach Marſeille geſchieket worden,
um denen mit der Peſt behafteten Leuten beizufehen. Er trug daſelbſt ein langes Kleid
von Corduan-Leder mit einer Masque, die Augen von Crvſtall hatte: und deren lange
Nafe mit wolriechenden Sachen wieder das Gift angefüllet war. Dabey er einen Stab in der hand
führte, womit er auf die Leiber, der von der Peſt angeſteckten Perſonen deutete, wie n er ſagte, wo
man zu deren Geneſung thun ſollte.

**Représentation du docteur Chicoyneau,
doyen de l'Université de Montpellier,
envoyé en 1720 par le roi de France à Marseille
pour y secourir les personnes atteintes de la peste.
Gravure colorée sur cuivre vers 1725.**

+

Mariage L'an mil six cent quatre vingt six le
 Pierre Chirac & Claire Issert
 Claire Issert
 Pierre Chirac

Le septieme jour du mois de Juillet apres la
 publication des trois banns ont este conjointes
 En legitime mariage, m.^r Pierre Chirac
 Docteur en L'Université de Medecine de la p^{te} d'
 de Montpellier natif de la ville de Conques au
 Diocèse de Rodez et Demoiselle Claire Issert
 natifue de lad^e ville de Montpellier ou est p^{te} d'
 s^r Pierre Didier m.^r Chirurgien et Jean
 marchant marchand niver lignés avec la p^{te} d'
 le moy^e d'iceux

Chirac & Claire Issert
 Didier
 Gabriel Issert

Baptême L'an mil six cent quatre vingt six le
 Marguerite Bonnafous
 Bonnafous

Le 4^{es} du mois de Juillet en p^{te} des t^{es} m^{es} /
 a esté baptisée, Marguerite Bonnafous
 le 4^{es} du Couvent fille à m.^r Pierre Bonnafous
 contr. de M^r Correcleur de la Cour de
 Comptes ayde & finance de Montpellier

**Mariage de Pierre Chirac
 et de Claire Issert
 11 juillet 1686**

Vaneau Gallabert +

Flandre

Le même jour à été baptisée Claire Mermée la
 trentième de juillet dernier, fille de M. Etienne
 Mest me Tailleur d'habits et de Jeanne Couze
 mariés. Le parrain à été Gabriel Vaneau me Tailleur
 d'habits et la marraine Claire Mest femme au sieur
 Pierre Didier chirurgien. **David**
 Vaneau Lafevee

Flandre

Le même jour à été baptisée Marie Naudin âgée
 de trois jours, fille de Jean Naudin voiturier et de
 Habeau Poley mariés. Le parrain à été Jean Dumier
 hôte du Louze, la marraine Marie de la
 Magreite Cardouette freres parcellier d'offaf-
 huguette

Flandre

Le même jour à été baptisée Laurens Vallette âgé de cinq jours fils de
 Vallette Tailleur d'habits. Le parrain à été Laurent
 Laurent Oudart et la marraine Marguerite
 Laurens. **Soubes** **Adozas** **Cun**

1729 COLUSE 45

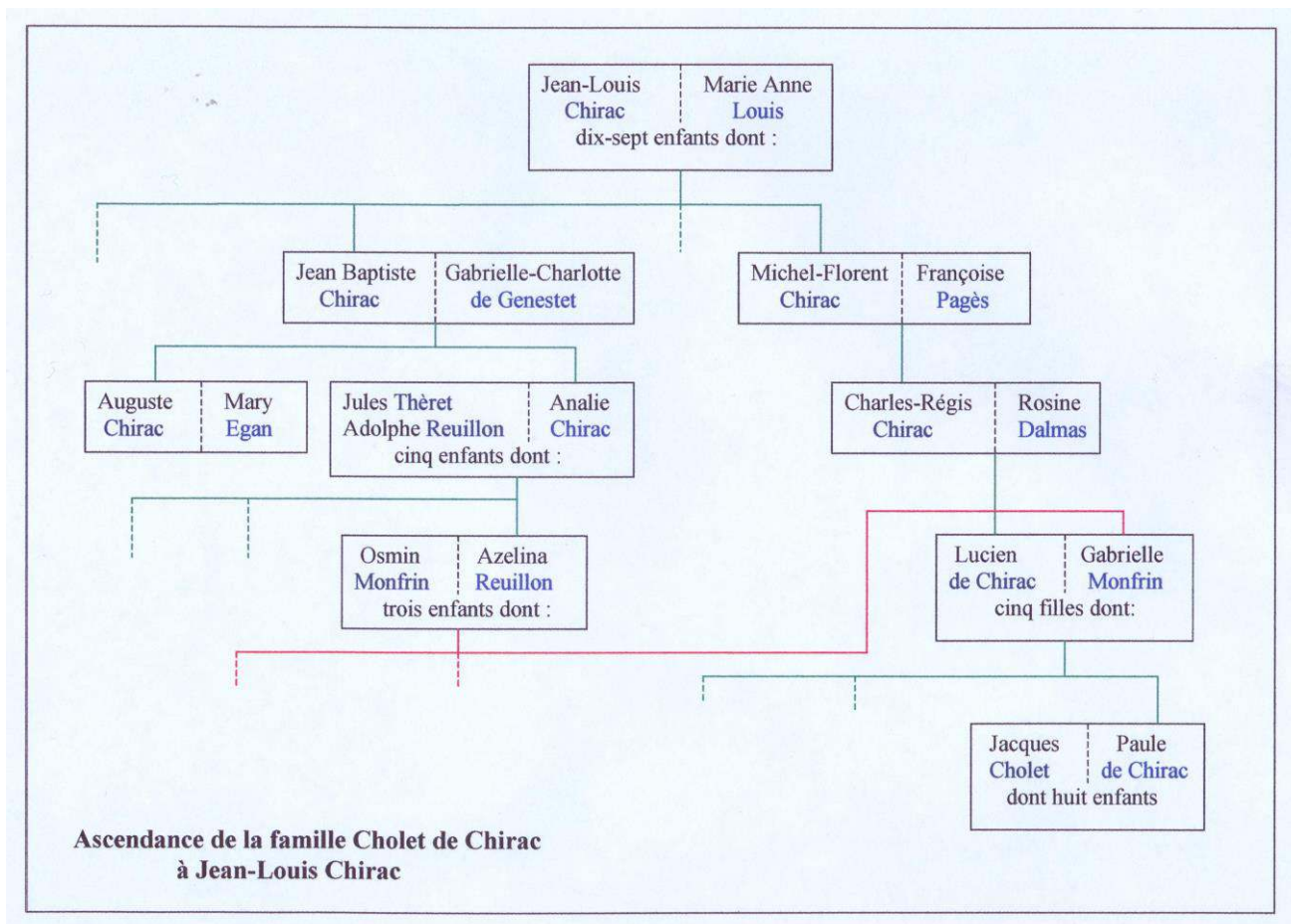
Le même jour à été baptisée Claire Mermée la trentième de juillet dernier, fille de M. Etienne Mest me Tailleur d'habits et de Jeanne Couze mariés. Le parrain à été Gabriel Vaneau me Tailleur d'habits et la marraine Claire Mest femme au sieur Pierre Didier chirurgien. **David** Vaneau Lafevee

Le même jour à été baptisée Marie Naudin âgée de trois jours, fille de Jean Naudin voiturier et de Habeau Poley mariés. Le parrain à été Jean Dumier hôte du Louze, la marraine Marie de la Magreite Cardouette freres parcellier d'offaf-huguette

Le même jour à été baptisée Laurens Vallette âgé de cinq jours fils de Vallette Tailleur d'habits. Le parrain à été Laurent Laurent Oudart et la marraine Marguerite Laurens. **Soubes** **Adozas** **Cun**

Registre de la naissance et du décès de Claire Issert (1669-1729)

Cholet de Chirac



Les Chirac d'Antoingt,
dont est issue Paule de Chirac,
descendent de deux fils cadets de Jean Louis,
époux de Marie Anne Louis :
de **Michel Florent**
(grand père de Lucien de Chirac, père de Paule), et
de **Jean Baptiste**
(par sa fille Analie : grand mère de Gabrielle Monfrin, mère de Paule)

Michel Florent Chirac

1779-1858



**Michel Florent (1779-1858),
capitaine de la garde de Napoléon Ier
épouse à Saugues le 8 février 1821 Françoise Pagès,
père de Charles Régis de Chirac**

voir contrat de mariage pages 611 et 612



Diplôme de la légion d'honneur délivré, en 1813, par Napoléon Ier à Michel Florent Chirac et confirmé par Louis XVIII.



Madame et Monsieur Charles de CHIRAC, ancien notaire; Monsieur et Madame Frédéric de CHIRAC et leurs enfants; Monsieur Albert de CHIRAC; Monsieur Auguste de CHIRAC, général en retraite; Monsieur Maurice de CHIRAC, docteur en médecine; Monsieur Adrien de CHIRAC, membre du conseil général de la Lozère; Mademoiselle Christine de CHIRAC; Monsieur et Madame Armand BELVEZET de LIGEAC; Madame veuve Louis PAGÈS et ses enfants; Monsieur et Madame Régis MOURIER de CHAZELET; Monsieur et Madame Stanislas MOURIER de CHAZELET;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve FLORENT de CHIRAC, née Françoise-Apotonie PAGÈS,

leur mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur et tante, décédée au Chambon, le 22 mars 1868, dans sa 75^{me} année, munie des sacrements de l'Église.

De profundis !!!

Faire part de décès de la veuve de Michel Florent Chirac

(ce dernier devenu à la mort de sa femme de Chirac)

Testament de Françoise Ursule Apoline Pagès

1864



Ceci est mon testament .

Je soussignée Françoise Ursule
Apolonie Pagès veuve Charles propriétaire
-es, demeurant au Chambon canton de
grandvieu Lozère

Donne et ligue à mon fils reconqué
Charles Charles propriétaire demeurant
à antoienq puy de dome .

Le tiers de tous les biens mobiliers
et immobiliers que je laisserai
à mon décès et ce hors part à tous
les droits réels qu'il aura à
prétendre dans ma succession .

Telles sont mes dispositions
et dernières volontés librement
exprimées et je veux qu'elles soient
fidèlement exécutées

Fait en entier et de ma main
Le présent testament au Chambon le
quinze Janyer Mil huit cent
soixante quatre .

Pagès v^e Charles

Céline Belmont de la Motte



Céline (épouse ?) Belmont de la Motte, fille du juge de Saugues.

**Régis Pagès, juge à Saugues, épouse Marie Laurence Bouquet,
dont Françoise Ursule Apolline Pagés (1797-1868)
qui épouse Michel Florent Chirac, le 19 février 1821
(père de Charles Régis de Chirac)**

Gabrielle Charlotte de Genestet

mère d'Auguste et d'Analie de Chirac

**épouse de Jean baptiste de Chirac (1770-1824)
dit Junial puis le Vendéen**



Jean Baptiste Chirac, receveur des contributions, né le 8-7-1770 à St Symphorien (Le Chambon), se marie à Polignac le 7 prairial an XIII à Gabrielle Charlotte de Genestet née au Puy en Velay (St Pierre Le Moustier), le 29-9-1772, fille de Christophe, négociant au Puy et de Marianne Compte de Tallobre (morte à Polignac le 24-6-1818 à 73 ans) petite fille de Pierre Genestet, bourgeois du Puy, et de Elisabeth Nolhac et de Jean Compte, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison et couronnes de France seigneur de Tallobre et de Antoinette de Borrel.

Descendance de Jean Baptiste Chirac (1770-1824)



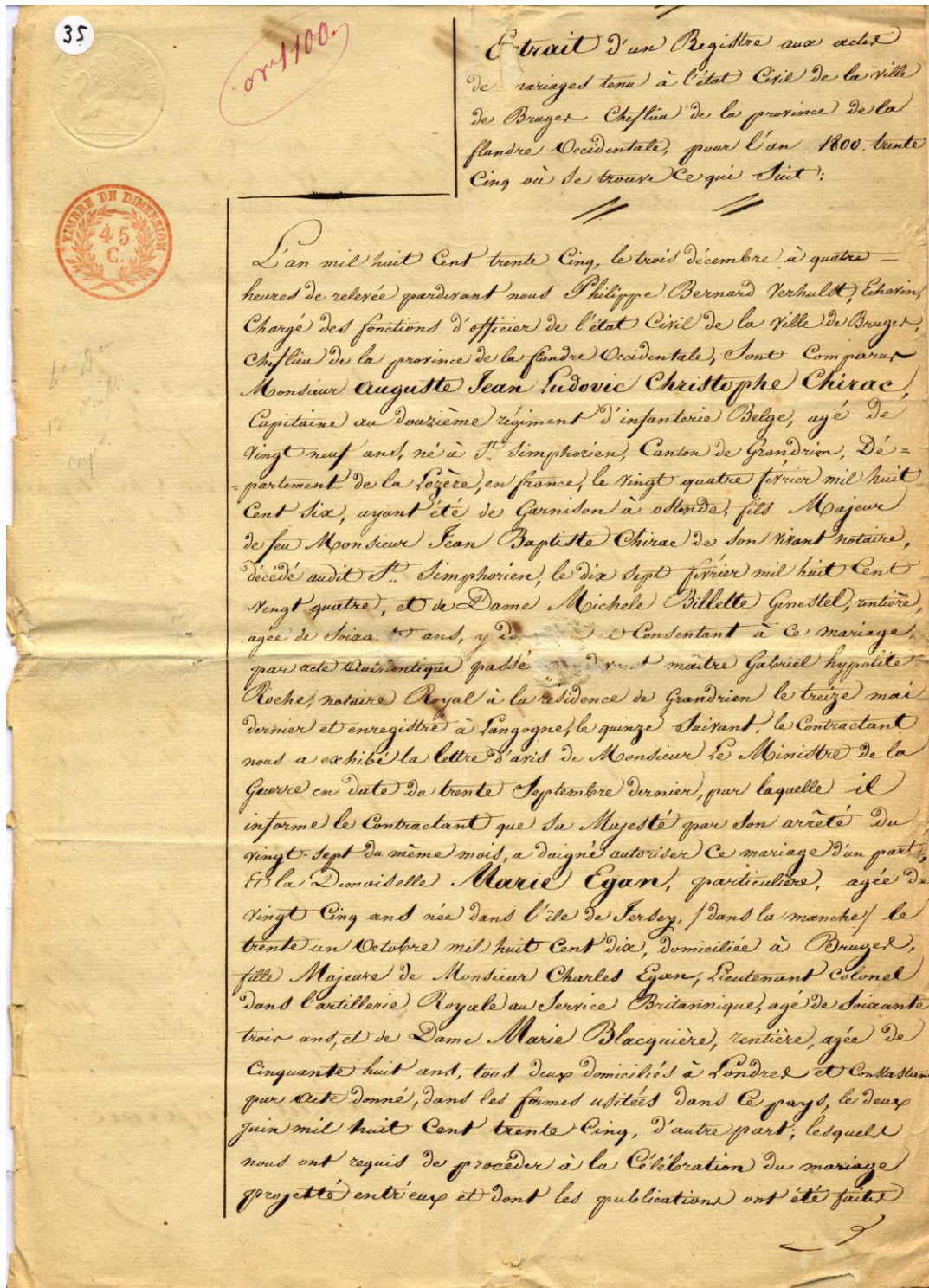
le général Auguste Chirac, fils de Jean Baptiste, et son épouse Marie Egan, sans descendance.



Charles Egan, père de Marie

Contrat de mariage entre Auguste Chirac et Marie Egan

3 décembre 1835



Derant la principale porte de notre Mairie Commune
Paris, la premiere le trent deux et la seconde le six
Septembre dernier et derant celle d'ostende le six et treize
dixit mois de Septembre à l'heure de midi, aucune opposition
audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit
à leur requéition après avoir donné lecture de toutes les
quies Q. dessus mentionnées et du Chapitre six du titre
du Code Civil intitulé du mariage avons demandé au futur
époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre
pour mari et pour femme, Chacun d'eux ayant répondu
separément et affirmativement, avons déclaré au nom de
la loi que Monsieur Auguste Jean Ludovic Christophe
Chirac, et la Demoiselle Marie Egan, sont unis par
le mariage, de tout quoi avons dressé le présent acte en présence
de Monsieur James Forcett, - Fulton, Lieutenant Colonel au
service de Sa majesté Britannique, âgé de cinquante trois ans,
de Monsieur Jacques Demerdsman, Docteur en médecine,
âgé de trente ans, de Monsieur Hippolythe O'Sullivan,
Ingénieur au Corps des ponts et Chaussées, âgé de vingt
neuf ans, et de Monsieur Pierre Barnes, Vice Consul
de Sa majesté Britannique, âgé de quarante trois ans, tous
tous quatre domiciliés à Bruges lesquels ainsi que les
parties Contractantes ont attesté que les signatures oppo-
= sées au bas de l'acte de Consentement donné à Londres,
Ci. Eschipe, sont les véritables signatures des père et
mère de la Conjointe ainsi que celle de l'autorité Com-
= pétent qui a ratifié le même acte, et ont tous signé
avec nous après que lecture leur a été faite du présent
acte de mariage. (Signé) Aug Chirac, Mary Egan, J.
F. Fulton, Lt Colonel, J. Demerdsman, H. O'Sullivan,
peter Barnes et P. B. Verhulst.

Pour Extrait conforme
(Delivré par nous Effusin, Chargé des

fonctions d'officier de l'état civil.
à Bruges le 31 Mai 1836.
approuvé le mot Demission à la septième ligne
de l'autre part

Par ordonnance:
Le Secrétaire,
Mourens



P. Verhulst

En vue pour la validation des signatures de M. N. P. B. Verhulst, Secrétaire, &
C. Courion, Secrétaire de la ville de Bruges.

Collé

Bruges, le 1 Juin 1836.

Le Membre des Etats Députés chargé des
fonctions de Gouverneur de la Flandre Occidentale

L. F. Janssens



Enregistré à la Direction de la Caisse des Pensions et
des Officiers de l'année, sous le N° 1100.

L. Crétion

Claver

Enregistré au Département de la guerre sous le
N° 1100, le 29 août 1836.

L'Intendant militaire en Chef.

H. De Ranonpiere

à retourner le 3 E 1836 25. 33

1806-1895



Auguste Chirac, peint jeune ; il prendra sa retraite général de l'armée Belge

**Acte de naissance d'Auguste Chirac
25 février 1806**

4



34

Extrait des minutes déposées au Greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement de Bruges, Province de la Flandre Occidentale, du de l'année en l'année, l'acte qui suit.

Extrait du registre de naissance de l'état civil de la Commune de St. Amphorin Canton de Grandvire (Lojère)


Le mil huit cent six et le vingt cinq février, présidant nous Anjoulet, maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune de St. Amphorin, est comparu Monsieur Jean Baptiste Chirac âgé de quarante trois ans Percepteur des contributions quel nous a présenté un enfant du sexe masculin, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms, d'Auguste, Jean, Indoxic, Christophe, ne le lui déclarant le vingt quatre février à sept heures du soir, et de dem. Michèle Biltelle Geneste âgée de trente huit ans mariée au Sieur du Chambon; Lesquelles déclarations et présentations faites en présence de Jacques Corvelier Journalier de St. Amphorin âgé de soixante ans, et de Jean Baptiste Pabre Charpentier de St. Amphorin âgé de vingt sept ans, lesquels registres de signer ont dû ne l'oublier. Anjoulet maire signe. / Signé / Du voit M.

Pour l'extrait conforme de l'original
Greffier du dit tribunal.
Bruges le 10 Mars 1806
Duport VII

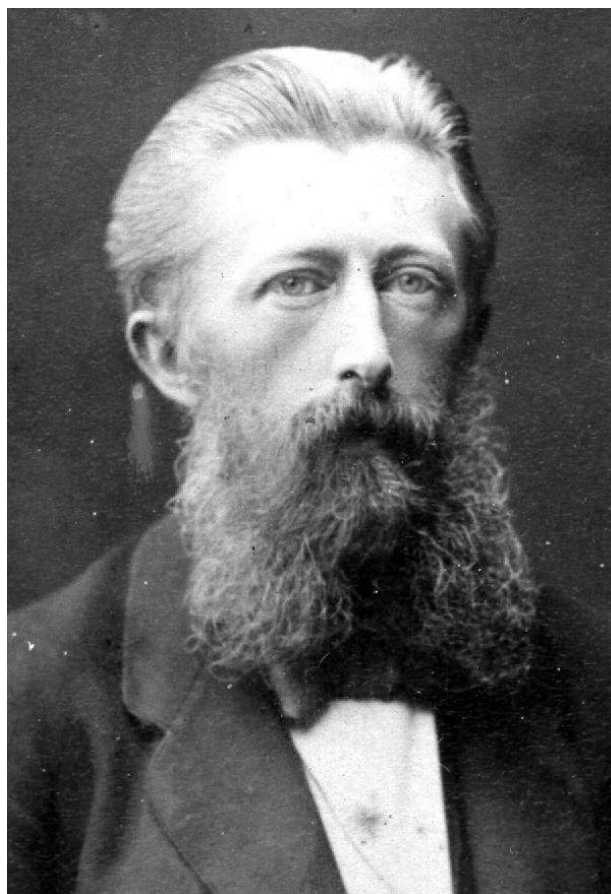



Vu par nous Président du tribunal de première instance de Bruges pour l'approbation de la signature de Monsieur J. Du Port Greffier en chef du dit tribunal, approuvé. / aut. / part.

Bruges le 10 Mars 1806.
Van der Linden



Analie Chirac (1808-1881)
épouse, le 10 mai 1836, Adolphe Reuillon †1863



**Analie Chirac, sœur d'Auguste, et son époux Adolphe Reuillon,
parents d'Azeline (épouse de Osmin Monfrin).**

**pour la descendance se reporter page 619
branche Jean Baptiste Chirac**

Testament d'Alfred Reuillon
(un des enfants d'Adolphe et d'Azalina),
6 février 1885

Testament olographe.

Je soussigné, Reuillon, Jean, Alfred, capitaine, expose par le présent, mes volontés dernières, pour le cas où je mourrais l'un des miens ou sans autre testament.

Je donne tout ce que je possède à ma sœur Reuillon Anahie, veuve de M. Louis Gasse.

Mon avoir se compose d'ailleurs exclusivement de ma part dans le domaine de Crémoulet, car en 1852 j'ai reçu en argent de ma sœur Anahie les valeurs de ce qui représentait ma part dans les meubles, l'argenterie, les armes, bijoux etc. contenus dans la maison maternelle.

Je désigne ma sœur Anahie comme légataire universelle par la raison que n'ayant pas elle-même d'enfants et que son affection affective étant la même pour tous nos neveux et nièces est, elle, plus que tout autre membre de la famille en condition d'agir en toute impartialité à l'égard de tous.

Sur ce que je laisserai, ma sœur Anahie devra d'abord prélever :

1°) Ce que je resterai devoir à ma sœur Marie veuve Mathieu sur 4.500^{fr} qu'elle m'a prêtés en Janvier 1875 (sur billet) pour les affaires d'Osmin Monfrin.

2°) Ce que je resterai devoir à M. Paul de Lavoreille sur une somme de 4.000^{fr} prêtés dans les mêmes conditions et pour le même but.

3°) Ce que resterait devoir mon frère Osmin à ma sœur Marie sur une somme de 10.000^{fr} prêtés en 1878 ou 1879.

Ces prélèvements faits, ma sœur Analie disposera
de ce que je pourrais laisser.

1^o Pour faire honneur aux engagements que
j'ai pris solidairement avec elle.

2^o Pour aider à l'éducation et à l'établissement
des filles de ma sœur Angelina et de mon frère Auguste.

3^o Pour aider à l'éducation des fils de ma
sœur Angelina, de mon frère Auguste, de ma
sœur Marie.

Je désire expressément que mon oncle ne
contribue à l'établissement des garçons que s'ils sont
travailleurs, de conduite irréprochable, fatme de l'hono-
rabilité de la famille. Rien de ce qui viendra de moi
ne devra être donné à celui de mes neveux qui a 21
ans n'aura pas subi des examens lui donnant
accès à une carrière.

Dans l'emploi des ressources qu'elle pourra
tenir de moi ma sœur Analie n'oubliera pas que
ma tante Chéne a été pour moi une seconde mère
pendant 8 années de mon enfance.

Elle n'oubliera pas non plus que nous avons
fait beaucoup moins de sacrifices pour la famille
de mon frère Auguste que pour celle de ma sœur
Angelina et elle rétablira les choses dans une propor-
tion équitable dès que les affaires de mon beau frère
s'enfonceront le permettront.

Fait à Lyon le six février mil huit
cent quatre vingt cinq

A Revillon

151

**Azelina Reuillon
épouse Monfrin**



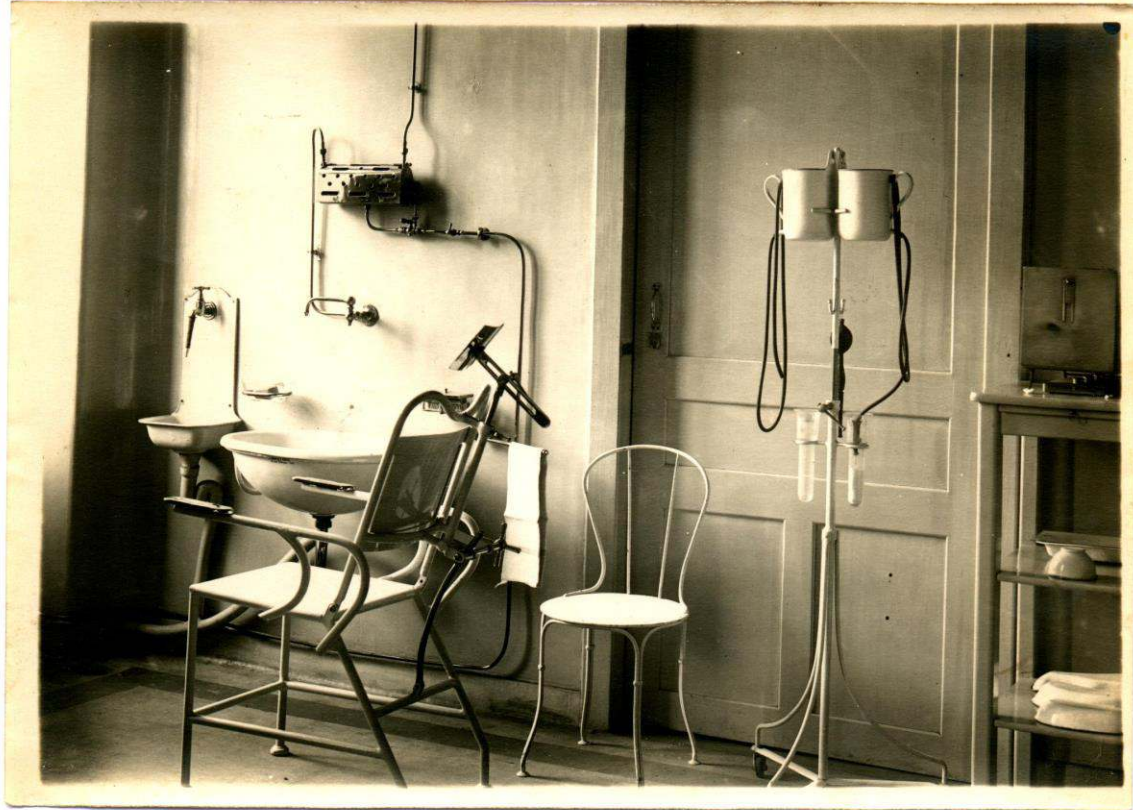
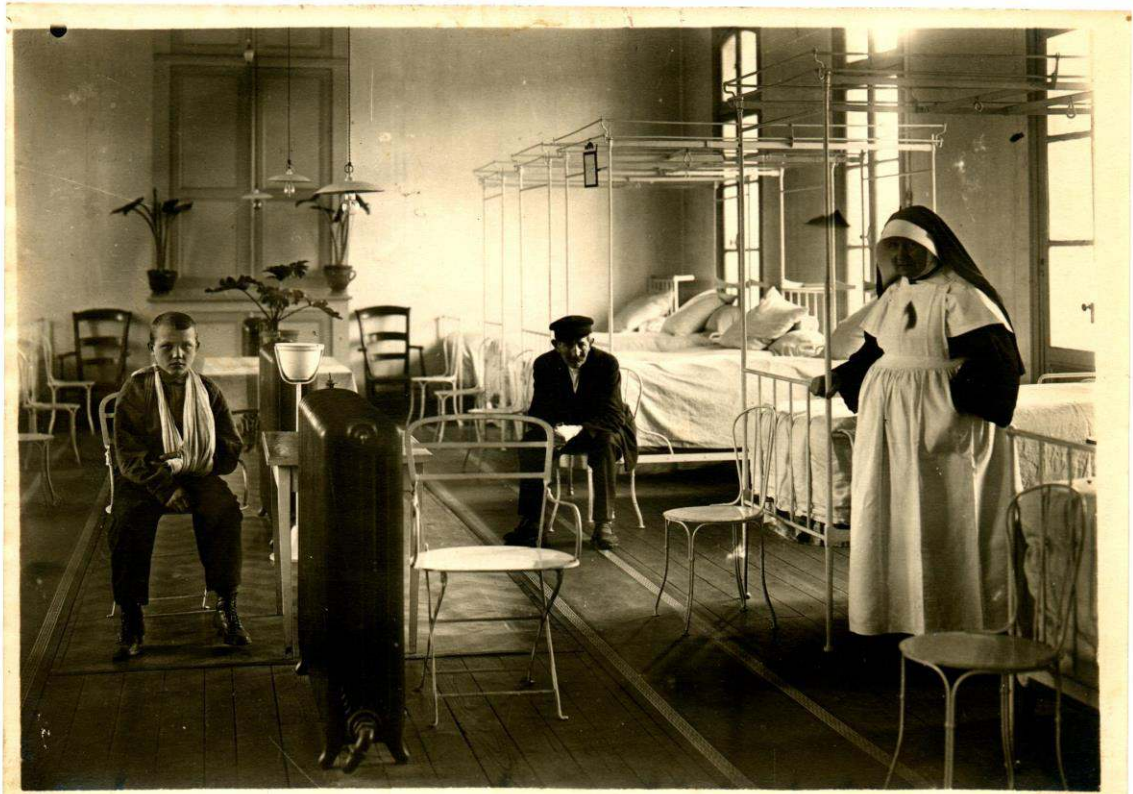
**Azelina Reuillon, épouse Osmin Monfrin,
avec leurs enfants, de gauche à droite :
Denis (né le 12-5-1877),
Gabrielle (née le 5-1-1871) qui épousera son cousin Lucien de Chirac,
Auguste (né 6-3-1869) ,
Loulou (Marie-Louise née le 6-5-1874 ou 1876, † 7-2-1903),
Jane (ou Jeanne née le 6-6-1865).**

Denis Monfrin



**Denis Monfrin, chirurgien,
fils d'Osmin et d'Azolina Reuillon, frère de Gabrielle,
père de Jacques Monfrin**







Madame DENIS MONFRIN
Monsieur JACQUES MONFRIN ;
La BARONNE DE BEZ DE VILLARS ;
Madame LOUIS BOUNIOL, Monsieur et Madame LUCIEN DE CHIRAC,
Madame AUGUSTE MONFRIN, le BARON et la BARONNE de BEZ de VILLARS,
Madame GEORGES DUCHAMP ;
Monsieur PIERRE BOUNIOL, Monsieur et Madame JEAN MONFRIN,
Monsieur et Madame JOSEPH BOURIER, Monsieur et Madame GUSTAVE
CHASTEL, Monsieur et Madame JACQUES CHOLET, Mesdemoiselles MARGUE-
RITE et EDITH DE CHIRAC, Messieurs CHARLES ET PAUL DE BEZ DE VILLARS,
Mesdemoiselles FRANÇOISE ET JACQUELINE DE BEZ DE VILLARS, Monsieur
PIERRE DUCHAMP, Mademoiselle MADELEINE DUCHAMP.

Messieurs JEAN ET YVAN MONFRIN, Messieurs BERNARD, CHARLES ET
ALAIN CHOLET.

Madame PAUL DE BEZ D'ARRE

Monsieur et Madame ADOLPHE REUILLON et leurs enfants, Monsieur
et Madame JEAN CERTES et leurs enfants, Madame LOUISE REUILLON,
Madame LECOQUE, Monsieur et Madame HUBERT REUILLON, Monsieur et
Madame HIPPOLYTE REUILLON, Madame CUVELARD et son fils, Le Docteur
et Madame ALFRED MATHIEU et leurs enfants.

Les familles de CHIRAC, de LIGEAC, de FRAMOND, de VAZEILLES,
de MONTREDON, COURCENET, ANTHOUARD, DELEUZE, FRAISSE,
GARNIER, COSTE, MACAULT, HEBRARD, de SURDUN, ROUSSELLIER,
TAUZIN, NICOLAS, JACQMIN, CHALMETON de CRGY, MARSAULT, de
CORMIS.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent
d'éprouver en la personne de

Monsieur Denis MONFRIN

Docteur en Médecine
Chirurgien des Hopitaux de Decazeville
Croix de Guerre

leur époux, père, gendre, frère, beau-frère, oncle, grand'oncle, neveu, cousin-
germain et cousin décédé à DECAZEVILLE (AVEYRON), le 12 Octobre 1936
dans sa 60^{me} année, muni des Sacrements de l'Eglise.

PRIEZ POUR LUI !

20, rue Emile Nègre, Decazeville

TYPO-LITHO ARTRU, DECAZEVILLE



Jacques Monfrin fils de Denis

Jacques Monfrin

1924-1998



**Jacques Monfrin,
professeur puis directeur de l'école des Chartes,
son épouse Jacqueline Dreyfus, professeur
leurs filles Dominique et Françoise,
en 1963**



**à Antoingt, en 1933, de droite à gauche :
Suzanne de Chirac, épouse de Gustave Chastel,
Jeanne de Bez, épouse de Denis Monfrin, Lucien de Chirac,
Gabrielle Monfrin, épouse de Lucien Chirac,
Yvonne de Chirac, épouse de Joseph Bourrier, Jacques Monfrin,
Paule de Chirac, épouse de Jacques Cholet qui prend la photo,
Denis Monfrin, Charles Cholet, Bernard Cholet,
Edith de Chirac, Marguerite de Chirac.**

**Louis Bouniol et son épouse Jane Monfrin,
(sœur de Gabrielle épouse de Lucien de Chirac),
dont deux fils Yvan né le 1-11-1892 et Pierre né le 28-1-1906
(sans descendance)**



**Contrat de mariage entre Antoine Dalmas
et Catherine Triozon
27 avril 1835**

52

Sardesant Nous Antoine Jaurou
Notaire royal à sa résidence D'Arbois, Cantou
de St. Germain Lembroz département du Hérault
Dôme, Hérault, et en présence des témoins ci
après nommés et désignés.

Ont comparu

M^{re} Antoine Dalmas Propriétaire et Docteur
En médecine habitant du lieu et Commande de
Condat En feuiers, Canton de Marcenat, Département
du Cantal, faisant pour lui et ses heirs, d'une part
M^{re} Antoine Triozon veuf de dame
Catherine Albanet, de son agrément et consentement
M^{lle} Catherine Julia Triozon leur fille majeure
Propriétaires habitans du lieu et commune d'Arbois
faisant pour eux et les leurs, D'autre part

Lesquels ont arrêté de la manière suivante
Les conventions civiles du mariage projeté entre le
dit M^{re} Dalmas et la dite M^{lle} Triozon

Article premier

Les futurs époux déclarent se marier sous le
régime dotal et renouent expressément à cet égard
la communauté.

Article Deux

M^{re} Triozon future épouse, se constitue en
dot de son chef un nouveau étalé à la somme

De Six cents francs le quel broussard sera
Censé reçu de la part du dit S^r futur épouse
Par le fait de sa célébration civile du
dit mariage qui en vaudra reconnaissance
L'estimation cy dessus n'en fait pas suite

M^{lle} Dalmas succédant à M^{lle}
Griçon Gagnera le broussard
M^{lle} Griçon succédant à M^{lle} Dalmas
Prendra son broussard en nature et dans l'état
Où il se trouvera Lors du décès du dit S^r
(Dalmas) De plus elle Gagnera la somme de six cents
francs argent, à l'effet de l'achat de l'immobilier

Article trois
M^{lle} Griçon se constitue en dot tous les biens
immeubles désignés dans le partage et dans la
Donation contenant partage, vus par le notaire
Sousigné le onze Mars dernier, enregistré le
Sudman. M^{lle} Griçon se réserve en paraphes
tous ses autres biens et droits

Article quatre
M^{lle} Griçon future épouse se réserve expressément
La faculté de vendre ses biens dotaux, de les échanger
ou tout autrement aliéner; mais à la charge du rachat
Du prix des dits ventes et aliénations, des biens
immeubles libres de toute dette, réelle et hypothécaire

[Signature]

[Signature]

M^r Dalmas futur époux aura révoqué la
faculté de toucher et quitter le prix des Dites
Aliénations sur le récolement sur les biens immeubles
Personnels, qui alors trouveront leur Vie Dit emploi
Celles sont Les Conventions Des parties
Contractantes qui Sont ainsi Notées;

Dont acte

fait et passé au dit Coutain et en l'Église de
Malaire Soussigné. L'an mil huit cent quatre vingt
et vingt sept avrils, Lecture faite des présentes aux dits
Contractans, ils ont signé avec le dit notaire le tout la
Présence de M^r Michel Dalmas Marmaque

habitant De la ville De Brissac nextes du futur époux,
De M^r François Trizon Sabrugère Propriétaire, de
M^r Gaudapriste Trizon: filiere officier de suite et
Propriétaire, oncles de La future épouse, De M^r Michel
Charles Jayolle propriétaire, Cousin Germain de la future
épouse, tous habitans du dit Coutain, Soussigné, et
Encore en présence de M^r Jean Trizon: Barbat

Substitut du Procureur au roi près le tribunal de
Première instance. D'Essoire, habitant De la dite
ville D'Essoire et De Jacques Vinuil Cultivateur habitant

Du dit Lieu et Communauté D'Unboing, tous acquis
et Soussigné; Et à la minute sont ces Signatures
Dalmas, Dalmas, Trizon, Trizon-Sabrugère, Trizon,

papier — 1 — 9f.
 linage — 11 — "
 bes. en la mes. — "
 l'apostille — 3 — "

Liriozon, Fayolle, Fayolle-Liriozon, Durl, Imma Faucon,
 Liriozon-Barbat, Druillet, Faucon Notaire

En Accord d'elles est écrit:
 Irreguliere à St. Germain Leubron se. Premier mai
 1839 n° 147. 4° Case 4. 5. d. L. de la Loi cinq francs
 pour le mariage, cinq francs pour la donation d'habitation,
 substitution au franc d'égis. M. de la Loi.

C'est en vertu de la Loi du 13. 1839. 4° Case 4. 5. d. L. de la Loi
 Irreguliere à St. Germain Leubron se. Premier mai
 1839 n° 147. 4° Case 4. 5. d. L. de la Loi
 pour le mariage, cinq francs pour la donation d'habitation,
 substitution au franc d'égis. M. de la Loi.

Faucon Notaire

Faucon Notaire

1839 n° 147

Du 27 avril 1839

Notaire
 L. de la Loi
 Irreguliere à St. Germain Leubron se. Premier mai
 1839 n° 147. 4° Case 4. 5. d. L. de la Loi

m

Faculté de Médecine de Paris.

JE soussigné, Doyen de la Faculté, certifie
que M. Dalmas (entendu)
y a subi les examens prescrits par la loi, pour
obtenir le titre de Docteur, dont le Diplôme lui
sera délivré par l'Université. Dans ses six examens,
la thèse comprise, M. Dalmas a obtenu pour notes dans
cinq satisfait, et quatre fois très satisfait.
En foi de quoi je lui ai délivré le présent.

A Paris, le 1^{er} Décembre 1821

M. L. L.





NOUS PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU CANTAL, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur ;

Vu la Loi du 17 février 1800 (28 pluviôse an VIII) ; l'Ordonnance royale du 13 janvier 1816, et les Instructions de Son Exc. le Ministre Secrétaire d'État de l'Intérieur, relatives au renouvellement quinquennal des Maires et Adjointes ;

NOMMONS *M. Dalmas, Antoine, Médecin*
aux fonctions de *Maire*
de la commune de *Ceniat*
arrondissement de *Murat*

Il sera installé dans ses fonctions, en séance extraordinaire du Conseil Municipal, autorisée par les présentes, et prêtera serment en ces termes :

JE JURE FIDÉLITÉ AU ROI, OBÉISSANCE A LA CHARTE CONSTITUTIONNELLE ET AUX LOIS DU ROYAUME.

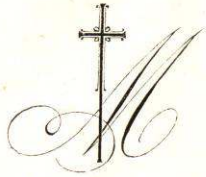
Le Procès-Verbal de l'installation sera transcrit sur les registres de la Mairie, et une copie en sera transmise à la Préfecture.

Fait en l'hôtel de la Préfecture, à Aurillac, le *19* Février 1826.



Benoit Dalmas

Antoine Dalmas nommé maire



Madame DE CHIRAC, née DALMAS; Monsieur CHARLES DE CHIRAC, ancien notaire; Monsieur LUCIEN DE CHIRAC; Monsieur MICHEL DALMAS, pharmacien; Monsieur AUGUSTE DALMAS, docteur en médecine; Monsieur FLAVIEN DALMAS, pharmacien; Monsieur ALEXANDRE DALMAS, pharmacien; Madame BEATRIX TOURNADRE, née DALMAS.

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire dans la personne de

**Monsieur Antoine DALMAS, docteur en médecine
ancien maire,**

leur père, beau-père, grand-père et oncle, décédé à Condat-en-Fenier, le 2 mai 1876, à l'âge de 82 ans, muni des sacrements de l'Église.

PRIEZ POUR LUI!!!

Charles Régis de Chirac
1823-1892
et son épouse

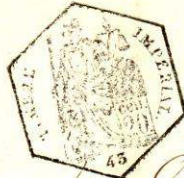


**Charles Régis de Chirac, notaire au Chambon et maire d'Antoingt à sa retraite,
et son épouse Marie Rose Dalmas (1836-1925),
fille d'Antoine Dalmas, médecin à Condat,
et de Catherine Julie Triozon (dont la famille était propriétaire à Antoingt),
parents de Lucien de Chirac époux de Gabrielle Monfrin.**

Généalogie Triozon : se reporter page 601

Extrait d'acte de naissance de Charles Régis de Chirac
15 octobre 1823

46.229



Extrait de l'acte des Registres de l'état civil
de la Ville et commune de Chazuges, (Haute-Loire)

Naissance

Joseph Claude Charles Régis Chirac.

Le dix huit cent vingt-trois, le quinzième jour
du mois d'octobre, à trois heures du soir, Par devant nous
Jean Baptiste Sabretonne Dumazel, Maire et officier de l'état civil
de la commune de Chazuges, Canton de Chazuges, Département de la
Haute-Loire, Et comparu, Monsieur Chirac Michel Florent
âgé d'environ quarante-trois ans, Chevalier de la Légion d'Honneur,
Capitaine retraité, propriétaire habitant de cette Ville de Chazuges,
qui nous a présenté un enfant de sexe masculin, né le jour d'hier, à
six heures du soir; De lui Déclarant et de Dame Ursule Apollonie
Régis, son épouse, Et auquel il a déclaré vouloir donner son
présent nom de Joseph-Claude-Charles-Régis.

Les dites Déclaration et Présentation ont été faites en
présence de M^r. M. Charles Régis Régis, juge à paix, grand père
de l'enfant, de Louis Bataille, âgé de soixante deux ans, M^r
Cointurier et de Jean Baptiste Simonin âgé d'environ quarante six ans,
propriétaires, habitants de cette Ville de Chazuges. Et ont les père
Et tuteur dignes avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en
a été fait lecture.

Suivent en registres les signatures: Charles R. Régis Chirac,
Simonin, et Dumazel, Maires.

Pour expédition conforme de l'original dudit M^r. Joseph

Charles-Charles-Régis Chivrac, Sur la Demande,
pour son Meuble, Souverain, à Saugues, le Sept Septembre
Mil huit cent Soixante onze.



Le Meuble p. l'original
M. N. N. N.

Nous pour l'ajustation de la signature
de M. N. N. N. adjoint au m. N. N. N. de
Saugues, par nous Juge de Paix du
canton de Saugues, avons dit devant de
fluy (Charles Laine)
Saugues, le huit Septembre 1811



Le Juge de Paix
L. N. N. N.



Charles Régis de Chirac
notaire au Chambon,
maire d'Antoingt de 1870 à 1871 et de 1878 à 1892
père de Lucien de Chirac maire d'Antoingt de 1896 à 1912

Lucien de Chirac (1868-1944)

son épouse et cousine germaine

Gabrielle Monfrin



**Lucien de Chirac, propriétaire, maire d'Antoingt,
et son épouse Gabrielle Monfrin**

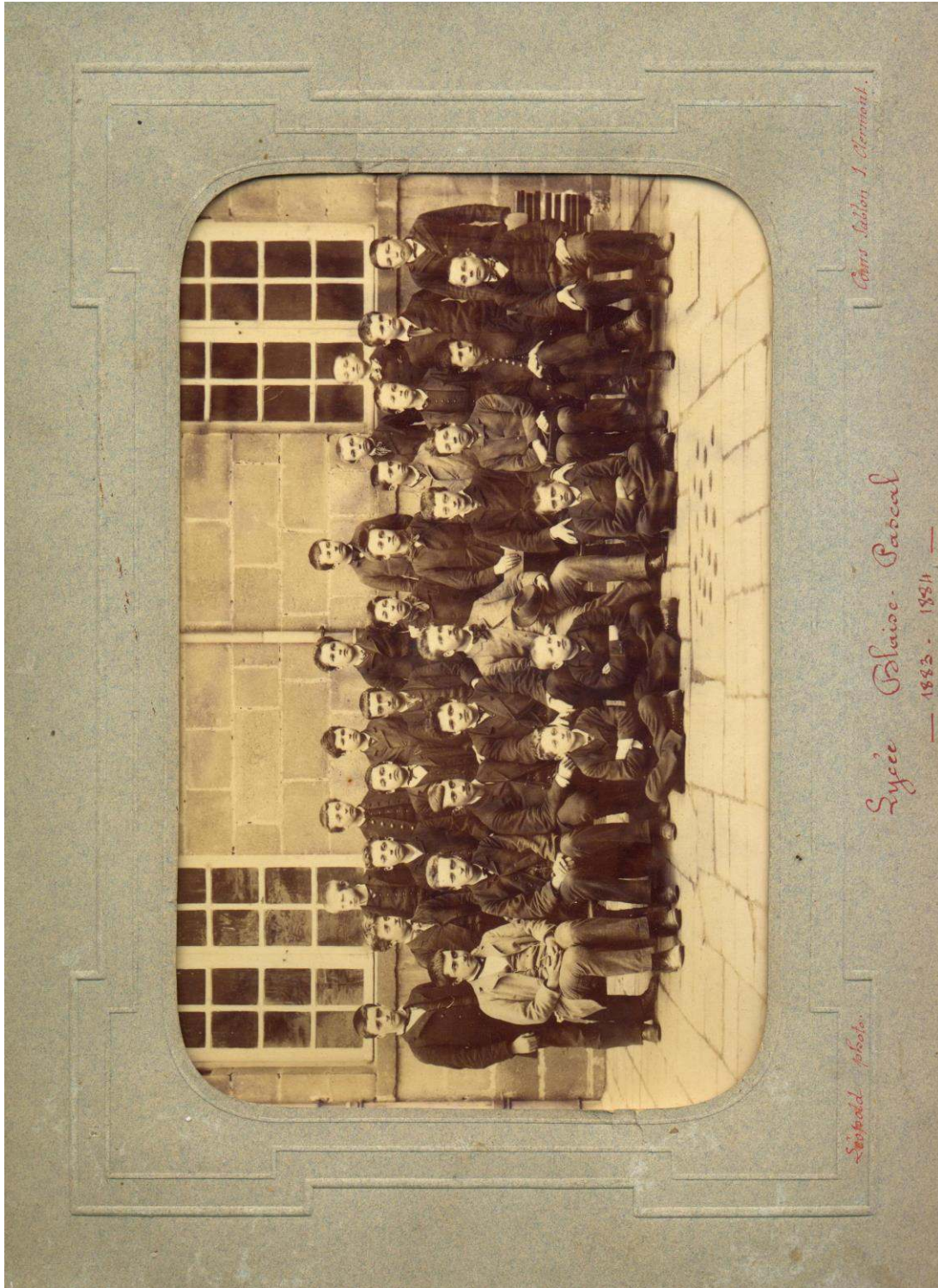
Chère maman.

J'emploierai un serment ce mon
jour le vœu pour vous, entente-
nis de mes progrès à l'école et de
l'état de ma santé qui est
florissant, tout le monde vante
ma bonne mine.

J'ai quinze bons points
et je suis le second de ma di-
vision. Venez à Antoinette avec
bon papa! au plutôt, nous
serons mieux ici tous ensem-
ble qu'à Combrat ou il n'y a
point de fruits ou le tourter
fait tant de ravages et où il

fait tant de frais
je vous embrasse toute la fois
de tout mon cœur. Lucien

Lettre de Lucien de Chirac enfant à sa mère



**Lucien de Chirac au collège à Riom, à 16 ans,
le cinquième à partir de la gauche, rang du haut.**



Lucien de Chirac pourrait être le sixième du rang du haut.

**Contrat de mariage entre Lucien de Chirac
et Gabrielle Monfrin
9 avril 1896**



Mariage

Du 9 Avril 1896.



à remier rôle
[Signature]

L'an mil huit Cent
quatre-vingt-seize et le neuf
Avril. Par devant M^r Auguste
Juvat Grasset, notaire à la
résidence de Langogne (Lozère),
assisté des témoins soussignés,
Ont comparu
1^{er} M. Lucien Charles An-
tonin de Chirac, propriétaire
demeurant à Aubouin (Puy-de-Dôme)
Fils majeur et légitime

de feu M. Charles Régis de
Chirac décédé à Antoinet.

Et de Mad^e Marie Rose
Osluas propriétaire rentière demeurant
à Antoinet.

D'une part
2^e M^{lle} Gabrielle Marie Louise
Moussin, sans profession demeurant
chez sa mère ci-après nommée;

« Fille majeure et légitime
« de feu M. Olivier Moussin —
« décédé à Langogne.

Et de Mad^e Agelina
« Reuilloy veuve Moussin,
« veuve demeurant
« à Langogne.

D'autre part,

Lesquels en vue du mariage
projeté entre eux, et avec l'agrément
de leurs mères sus-nommées, ici
présentes, en ont arrêté les conditions
civiles ainsi qu'il suit:

Article premier

Il y aura séparation de
biens entre les futurs époux, confor-



niement aux articles 136 et suivants
du Code Civil.

En conséquence la future
épouse aura l'administration de ses
biens et la jouissance de ses revenus.

Les objets mobiliers qui adriendront
à titre personnel à la future épouse,
ou qu'elle acquerra pendant le mariage
seront sa propriété à condition d'être
constatés et détaillés dans un inventaire
ou acte en forme.

Article deuxième

La future épouse apporte en
mariage et se constitue personnellement
au dot sans esprit ni intention de
dotalité.

1^o Ses habits, linge, bijoux et
objets à son usage personnel, évalués
pour l'enregistrement seulement
à Deux mille francs, la reprise en nature
étant réservée au profit de la future
épouse, quand et comme il y aura
lieu pour elle ou ses héritiers.

2^o Une somme de
Dix mille francs consistant en valeurs

Deuxième acte

mobilières dont le futur époux
reconnaît avoir reçu justification.

3^e Une créance verbale
de Six mille francs qu'a actuel-
lement M^{lle} Gabrielle Monfier sur
sa mère, Mad^e veuve Monfier,
qui le reconnaît, et qui accepte, et
s'oblige de payer la dite somme
de Six mille francs à raison de
mille francs tous les deux ans, à
commencer dans deux ans de ce
jour, avec intérêt à trois pour-
cent exigible annuellement au
pro rata de à partir de ce jour.

Article Troisième.

Les futurs époux se font par
les présentes donation mutuelle au
profit du survivant d'eux, des
jouissances de la totalité des
biens mobiliers et immobiliers que le
primourant laissera à son
décès. Toutefois cet usufruit sera
réduit de moitié en cas de sur-
venue d'enfants issus du présent
mariage; et cet usufruit cessera

si le bénéficiaire convolait à de
secondes noces.

L'usufruit donné aura
lieu avec dispense de caution et
d'emploi immédiat à charge d'inventaire.

Celles sont les conventions
des parties

Dont acte.

Fait et lu à Langogne
au domicile de M^{lle} Monfrin,
future épouse avec l'assistance
de M. M. Philippe Charvet, bottier, et
Joseph Michel, cordonnier, demeurant
à Langogne, témoins requis qui
ont signé avec les parties compa-
rantes et divers parents soit du côté
de M^{lle} Monfrin, de M. Reuilhon,
colonel à Coulon son oncle, de M.
Auguste et Denis Monfrin ses frères,
de Mad^e Bousiol sa sœur, de
M. Reuilhon (Auguste) son Oncle, Mad^e
sœur Coste; du côté de M. de Chaise,
de sa mère, Mad^e sœur de Chaise
et de divers autres parents.

Après lectures sans des

Création 1806
A.

présentes que des articles 1391 à 1394
du Code Civil, et remise faite du
certificat prescrit le notaire à
ensuite signés.

Signés Gabrielle Monfijn,
J. de Chirac, H. Monfijn née
Peuillon, Peuillon, Jean Bourniol
Peuillon, H. Monfijn, D. Monfijn,
H. Coste, Certs, L. Monfijn,
R. J. r. de Chirac, Chauvet,
Michel et Grattet notaire.

Vient ensuite la mention
de l'enregistrement.

Obligation	60,00	Enregistré à Langogne le sept avril 1896
Donation éventuelle	7,50	
Mariage	35,00	
Total	102,50	fol. 25. C/1. Recu
décimes	25,88	cent vingt neuf
Total	128,38	francs trente

Suit centimes suivant le détail ci. contre
Le Receveur C. de Montgros.

signé.

Pour expédition collationnée et
délivrée à M. Lucien, Charles, Antonin,
de Chirac propriétaire demeurant à



Antoine et Adrien

Expédition sur brèles
sans encre ni matériel

Antoine



Antoine Guy de Dôme

Antoine

Lucien de Chirac et sa famille

à la Fontmartine
Antoingt



Lucien de Chirac, son épouse Gabrielle Monfrin, et leurs cinq filles :

1 - Yvonne épouse Joseph Bourrier, sans descendance,

2 - Marguerite, célibataire,

3 - Edith, célibataire,

4 - Suzanne, épouse Gustave Chastel, sans descendance,

5 - Paule, épouse Jacques Cholet, dont huit enfants.



**de haut en bas et de gauche à droite :
Yvonne, Marguerite, Edith, Suzanne, Paule.**



**Marguerite, Suzanne et Edith chez leur oncle Alfred Reuillon
et, sa sœur, leur tante Analie, à Langogne en juillet 1908**



**Photo de fête à St Alyre, à Clermont Ferrand, autour de 1920
mais où sont les demoiselles Chirac ?**

Vendredi 14 mars 1919

chère Didi

je viens causer un petit moment avec toi, j'ai une occasion. M^{lle} Julien va à Clermont et comme tu le verra quand tu recevras cette petite lettre nous le chargeons du corsage de Suzon.

M^{lle} Le Curé nous a dit que la première Communion

serait probablement le Dimanche après paques j'en suis bien contente,

je t'envoie une primrose blanches une Violette et une fleur de Girofle de notre jardin que Alfred a bêcher et fumer il est maintenant très jolie.

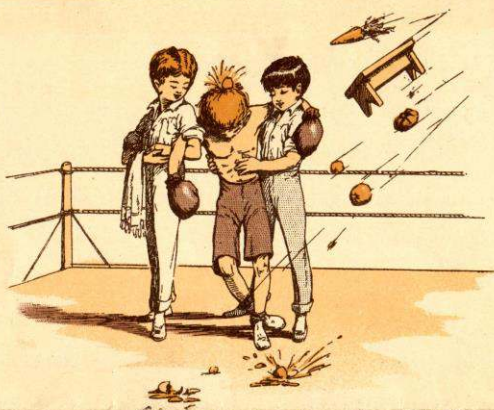
Yvonne nous a écrit que Pierrat ne pouvait pas venir à ma première Communion.

Les personnes qui seront à ma première Communion sont. tante Jeanne. Mon Berrain. Fontan Denis M^{lle} marraine est peut être Cousin M^{lle} Maurice

Black est un petit méchant j'ai été obligé de mettre une pancarte au portail (frapper chien méchant). Mais n'as pas peur on n'a pas peur.
Lisette vas toujours très bien. Adieu petite sœur mille baisers à ma petite Didi et à ma grande Suzon.
Paulette

**Lettre de Paulette enfant à sa sœur Edith,
Pierrot est le cousin Pierre Bouniol,
Jeanne et Denis sont les Monfrin,
Black était le Labrador**

Je n'ai aucune commission pour
 France, ni la salle d'attente est
 chauffée vous attendrez tranquil-
 lement Papa, si non, vous irez
 vous chauffer chez M^r Paure
 où il vous prendra. Comme
 commission de Clermont j'aurais
 besoin d'un litre huile fait même
 pour Paul d'un petit flacon glycérine
 ci joint 10 à cette intention si il
 vous est facile de vous en charger faites-le
 si non prie M^r Lafont de me l'expédier
 dans tous les cas qu'il mette la bouteille
 dans un paillon et qu'il en fasse un
 paquet solide facile à être transporté et
 prenez garde à la casse en route.
 Prends tes deux corsages pour Guillon
 et tout ce qui a besoin de réparation
 je vous embrasse affectueusement



Lundi 10 décembre 1917.

Ma chère Edith

Je m'empresse de répondre à ta
 gentille lettre qui m'a fait un vif
 plaisir et je veux te dire combien
 je suis fâché de n'avoir pas pu t'écri-
 re plus tôt.

8 jours après que tu as été partie une
 petite est venue dire qu'elle jour il y au-

rait de l'école.

Nous avons comme maîtresse M^{lle} La
 Farge elle nous fait bien travailler
 mais elle est bien sévère elle n'est
 pas méchante.

Nous avons du catéchisme le lundi
 mercredi, jeudi, et vendredi.

Quand yvonne était ici, s'était une
 semaine M^{lle} Bachard et une sem-
 aine yvonne qui le faisait. Le jeudi
 M^{lle} le curé qui vient dire la messe
 ici le fait après la messe.

Léonette va très bien et sibo aussi.
 Nous avons 2 petits veaux celui de frise
 et celui de la rouge.

Je te quitte cher sœur et embrasse
 bien pour moi Marguerite et
 la mère Suzanne. Robert se joint à moi

Dans le cas où vous ne pourriez pas aller à l'école priez M^r Lafont
 de s'occuper d'expédier tout de suite
 en gare d'Amiens

pour t'embrasser de Paulette ta sœur
 excuse mes fautes cher Didi

Emma te souhaite bien

le bonjour

Lundi 17

Mes Chères Petites

J'ai bien reçu les bouques
 lettres de Guillon, le manque
 de temps seul est cause de mon
 retard à vous répondre.

Je suis heureuse que malgré
 le froid vous soyez en bonne santé
 et même un peu étonnée que
 Didi ne soit pas enrhumée.
 Cette pensée m'est fort agréable,
 elle est bien raisonnable de prendre
 son huile qui lui fera grand bien.

Lettre de Paulette à Didi, à Saint-Alyre avec ses sœurs

ta sœur qui t'aime
 lettre et de la jolie petite
 image que tu m'a envoyer
 d'annon donne 2 litres ^{1/2}
 a peu pres ^{de lait} par jour.
 Les D^{elles} de Brujas vont bien
 Dimanche dernier nous
 sommes aller a la messe a
 Mareugheol les D^{elles} de Brujas
 mon invité a diner p'y suis
 resté toute la journée p'm'y
 suis bien amuse - d^{elle} Marg.

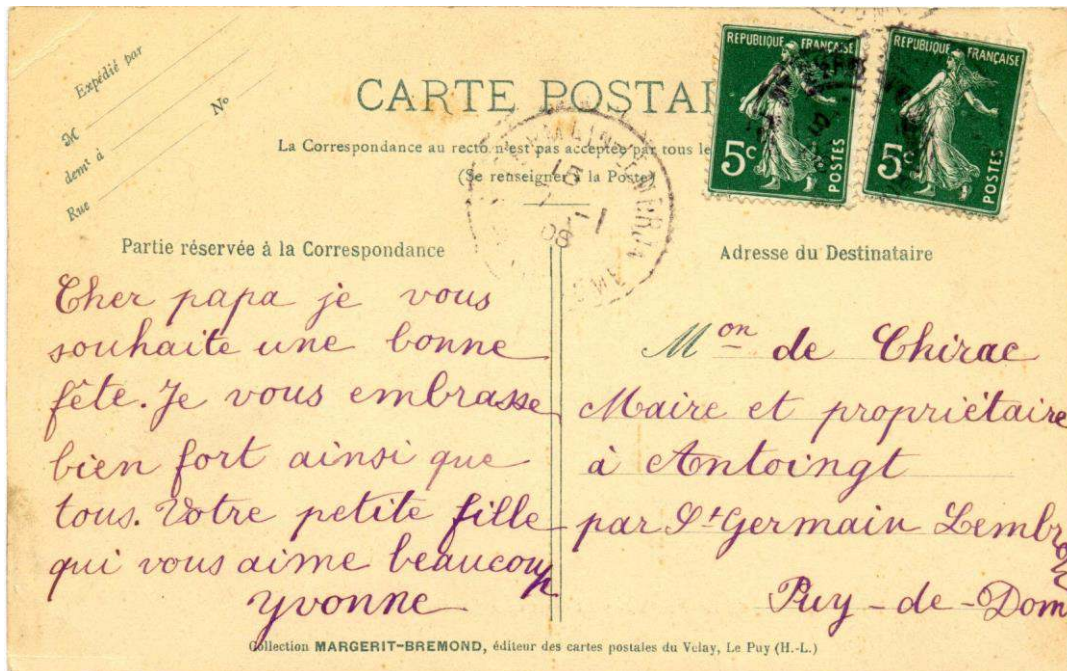
verite est bien enchainé mais elle pense que
 ce n'a rien.
 te quitte chère
 Suzanne et ton cousin bien fort

bon filial
 va tres bien
 il est tres
 gentil
 de com
 mence
 bien a
 me
 voir.
 je vien te remercier cher Didi
 de toutes les gentilles lettres que
 tu m'envoie.
 je joins a ma lettre une lettre
 de M^{lle}. Courville que nous avons
 reçu il ya deja longtemps.
 Blak. va tres bien tout a l'heure
 il est entrain de me mordre les
 mollets. il est bien poltron

L'iserette va tres bien.
 Toto ne vient plus a la maison
 par ce que le chien le chasse d'es
 qu'il s'approche. oublie de te
 dire que Blak. abait et memes
 mord toutes les personnes
 qui viennent a la maison.
 M^{lle}. Julien est tombee d'une
 échelle de 2^m de haut apeupres
 et s'est fait bien mal.
 Il va beaucoup mieux.

maintenant et peu donner
 une poigner de main.
 Merci chère Didi de tes bonnes
 lettres qui's me font bien
 plaisir.
 bon baisers
 bientot.
 Paulette
 Cher Suzanne
 je vien te remercier de ta petote

**Les demoiselles de Brujas et Julien de Brujas
 étaient les propriétaires du château de Mareugheol.
 La propriété fut léguée à Alain de Boissieu.
 Le filleul est Jojo Bastide, fils d'Emma, l'aide familiale.**





Ascendance de Paule de Chirac

Pierre Chirac de Monclar, notaire : acte de 1262, grand père de Blaise ?

Blaise Chirac de Castres, acte de 1322, grand père d'André ?

André Chirac, seigneur de Bar de Corbières, préfet de cohorte militaire, homme de guerre du comte de Montpensier, se marie en 1447, adopte Charles

↓
Charles Chirac, sieur de Védrines, se marie en 1463

↓
Mathieu Chirac, sieur de Védrines, avocat, se marie en 1495

↓
Jean Chirac, sieur de Palladines, notaire royal, se marie en 1530

↓
Claude Chirac (153x-1614), sieur de Palladines, notaire royal, se marie en 1569

↓
Guillaume Chirac (1573-1668), officier de cavalerie, se marie en 1611

↓
Michel Chirac (1632-1688), officier de la reine Anne d'Autriche, commissaire d'artillerie, se marie en 1655

↓
Jacques de Chirac (1664-1746), major des milices du Gévaudan, capitaine des chasses du prince de Conti, se marie en 1687

↓
Michel de Chirac (1704-vers 1738), seigneur de Lassaigue, se marie en 1731

Jean Louis de Chirac (1734-1787), du Chambon, se marie en 1759

↓
Michel Florent Chirac (1779-1858), capitaine de la Garde se marie en 1821

↓
Charles Régis de Chirac (1823-1892), notaire au Chambon, se marie en 1852

↓
Lucien de Chirac (1868-1944), épouse Gabrielle Monfrin (1871- 1941) en 1896

↓
Paule de Chirac (1908-1978), épouse Jacques Cholet (1904-2000) en 1929

↓
Jean Baptiste de Chirac, notaire au Chambon (1779-1824), se marie vers 1805

↓
Analie de Chirac (1808-1881), épouse Reuillon en 1836

↓
Azelina Reuillon (1843-1914), épouse Monfrin en 1864

**Extrait d'acte de naissance de Paule de Chirac
19 février 1908**

M^{re} de Chirac

Extrait du Registre des Actes de l'Etat
Civil de la Commune de **ANTOINGT (P.-de-D.)**

naissance

Le dix-neuf mil neuf cent huit, le dix-neuf
février à midi, Joséphine Marie
adjuvée au maire de la Commune d'Antoingt
canton de Saint-Germain-Léonard, P.-de-D.
est comparue: de Chirac Eugène Charles
propriétaire, et marié, âgé de trente-neuf ans
domicilié à Antoingt, lequel nous a présenté
ses enfants de son premier mariage, mi-hier dix-huit
février à trois heures du soir, de lui déclarant
en sa maison située à Antoingt, et de
Joséphine Gabrielle - épouse âgée de
trente-six ans, sans profession, son épouse,
domiciliée au même lieu, et auquel il
a déclaré vouloir donner les prénoms de
Paule - Jeanne /

Au Registre visé par les signatures
Pour copie conforme

En Mairie à **ANTOINGT (P.-de-D.)** le





M vingt quatre avril mil neuf cent huit.

Le Maire,

C. Demail

n.° 1
Chirac (de)
Paule - Jeanne
18 février 1908
femelle, légitime

Vu par nous
Juge de Paix du Canton de St-Germain
L. Bron pour légalisation de la signature
Ge M. Brouard, Maire de Antoingt
le 19 fév. 1908



Paule de Chirac à 8 mois et à 18 ans





**Yvonne de Chirac, épouse de Joseph Bourrier,
sans descendance**



Marguerite de Chirac



**Suzanne de Chirac et son époux Gustave Chastel,
sans descendance**



Edith et ses parents, à la Fontmartine



Edith de Chirac

Chez moi...

août Août 80

Un paisible jardin de verdure et de fleurs,
Le calme pur des champs et des proches vallées.
Tout semble ici sourire, et oublier les fleurs...
Et le ciel est si beau par les nuits étoilées.

Unble et chère maison on s'achève les jours
Par quel jeu du destin suis-je venue vers toi,
Vers toi réalisant mon rêve de toujours,
Alors que pour tout bien je n'avais que la foi.

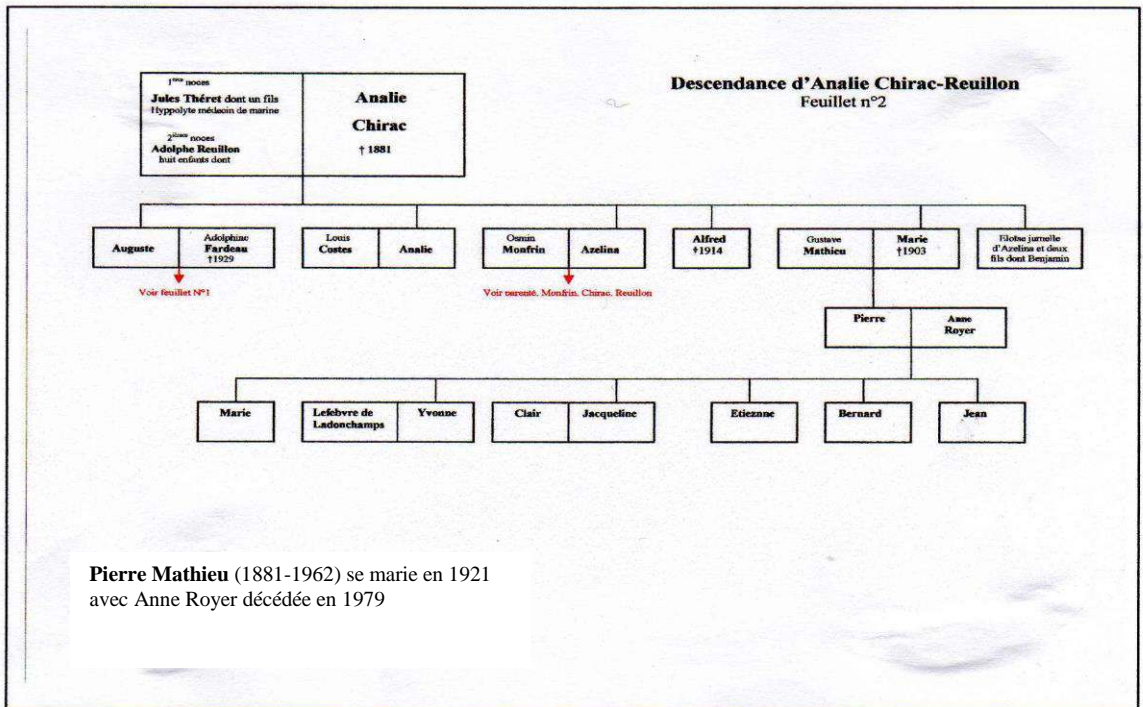
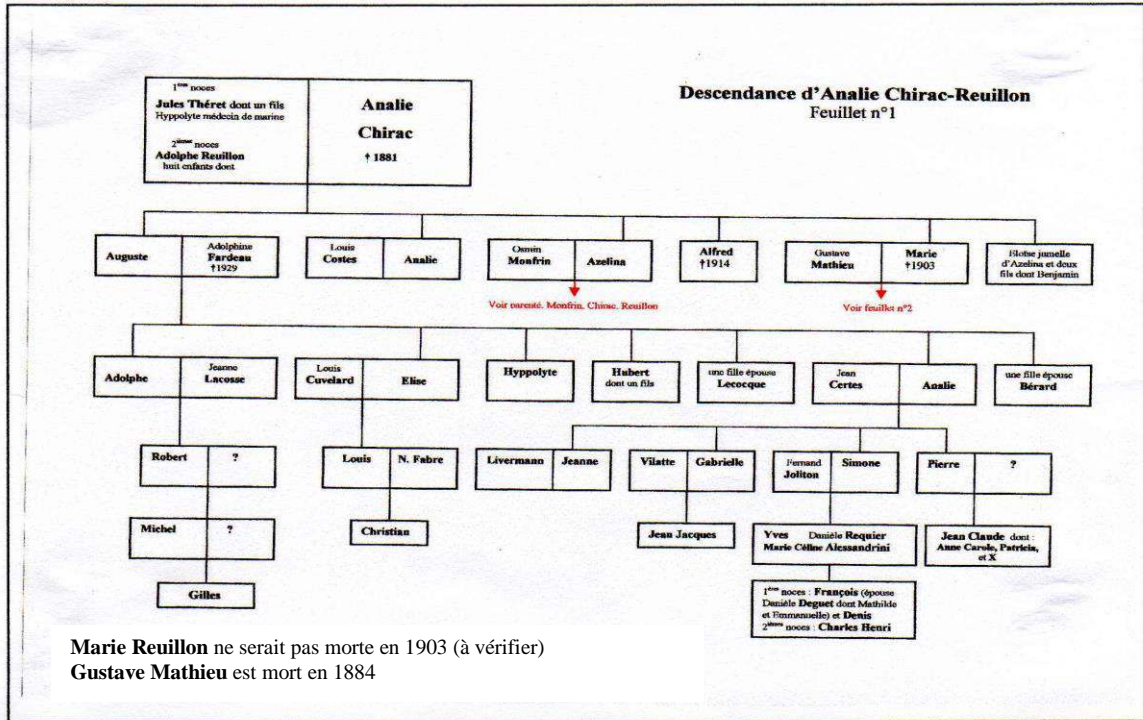
Si l'hiver t'assombrit, chaque été te redore,
Tu n'as rien d'un palais, mais ne fais pas pitié!
On n'importerait pour moi, qu'un château fut encore
Puisqu'encre tes vieux murs, j'ai retrouvé la paix.

Quand mon cœur est trop lourd, et que mes genoux
Loin des bruits misérables et des plaisirs sans ombre
Chère vieille maison que l'on est bien chez toi!

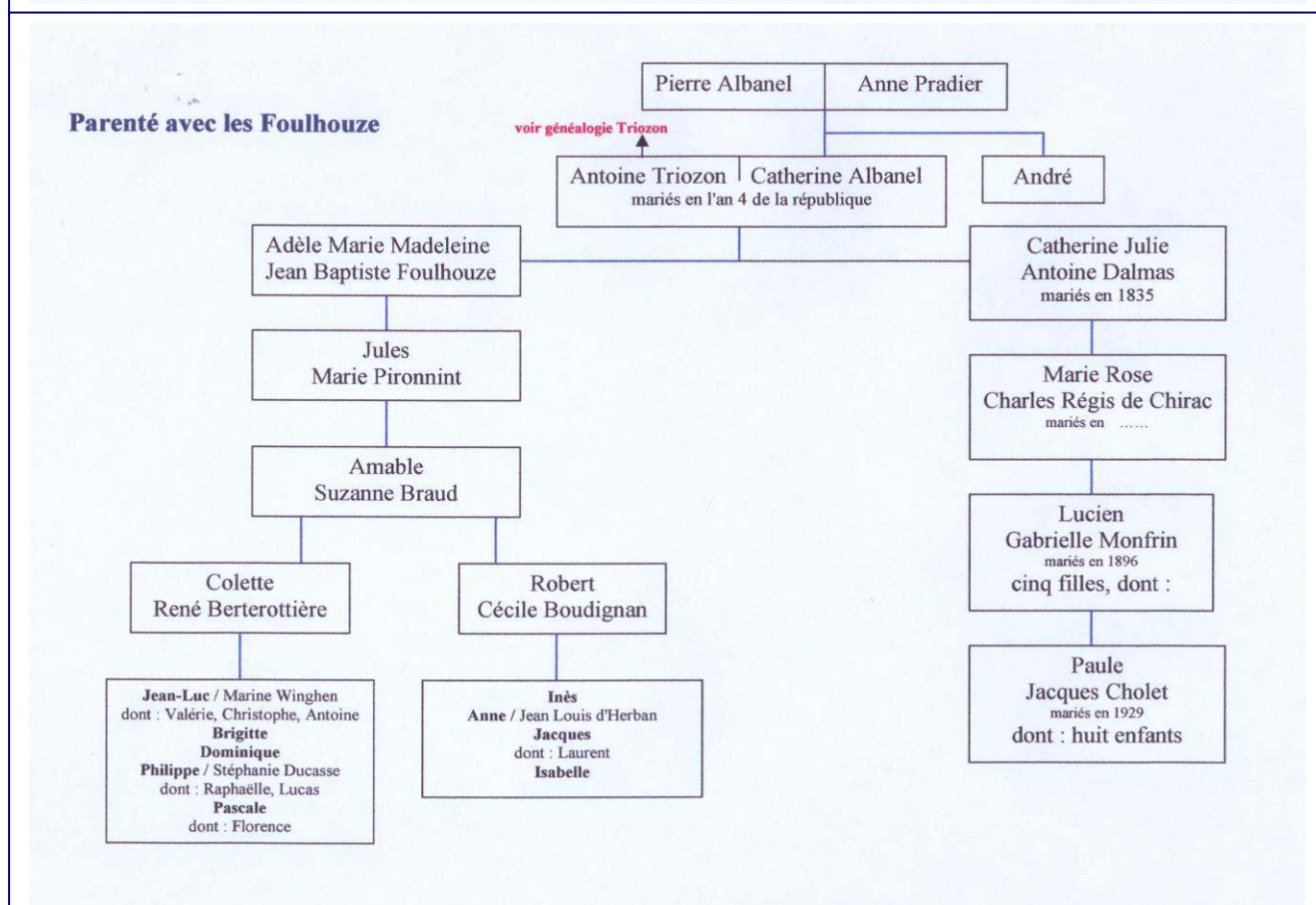
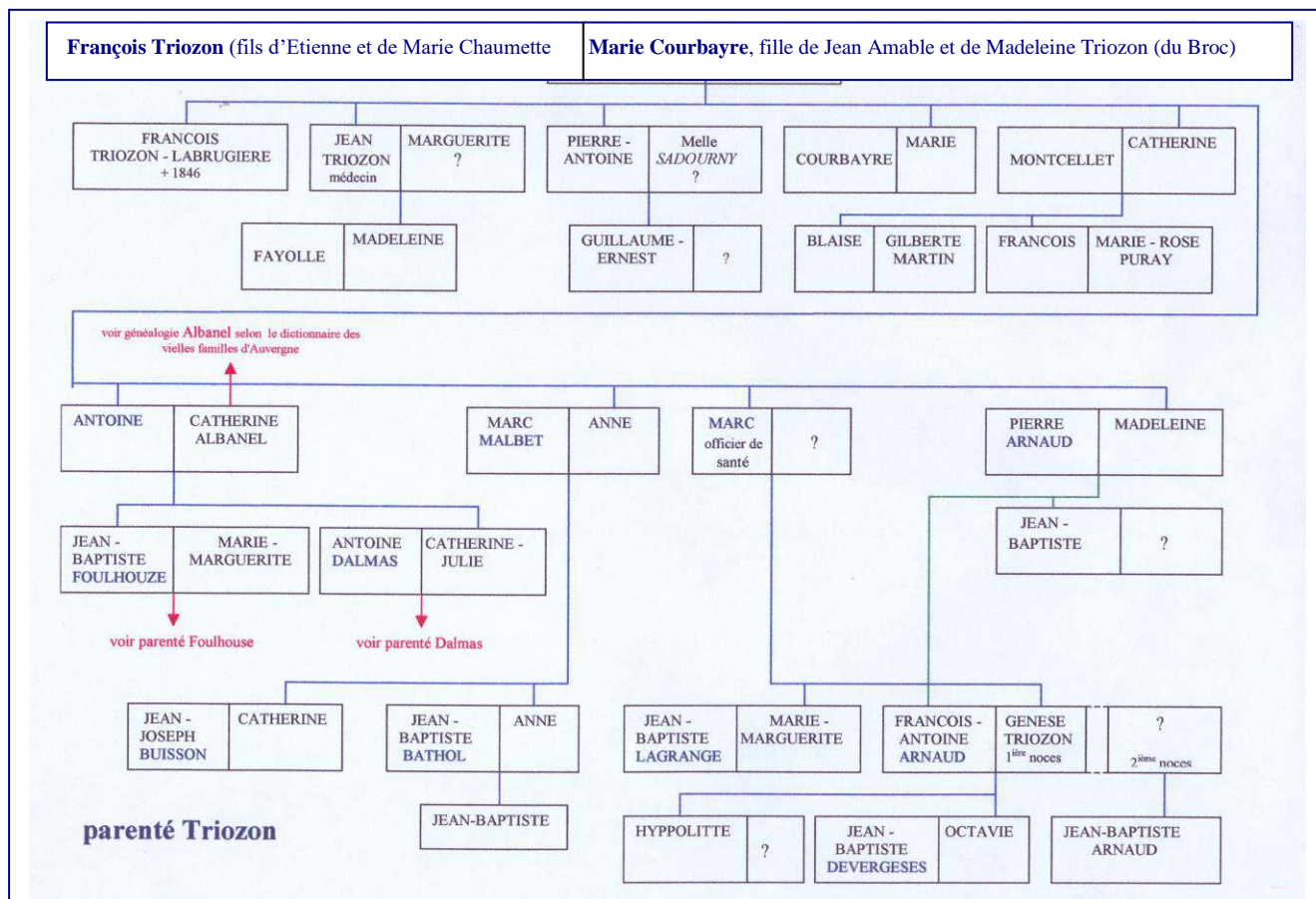
Dus

**poème composé par Edith de Chirac,
alors âgée de 76 ans,
à la Fontmartine en 1980**

Descendance d'Analie de Chirac



Parenté Triozon et Foulhouze



Albanel

selon le dictionnaire des vieilles familles d'Auvergne de Tardieu

Famille très ancienne, originaire de Vodable, (d'or, à la bande d'azur, chargée de trois croissants d'argent) où elle remonte à **Jehan** Albanel, contrôleur des domaines du Dauphiné d'Auvergne, marié à **Michelle de Riom de Prolhac**, fille de Gilbert, capitaine-gouverneur d'Auzon et Françoise de Chany de Parentignat. Son fils aîné, **Austremoine**, épousa **Jeanne de Riom** ; le cadet, Ardoingt, fut capitaine-commandant du château de Vodable (1586). Il épousa Antoinette Fabre dont : **Austremoine**, notaire et procureur d'office de Mégemont, résidant à Vodable, dont : **Béraud**, procureur fiscal de Vodable, marié, en 1645, à **Louise Costet**, dont : **Austremoine**, procureur au présidial de Clermont, marié, en 1676, à **Jacquette Bunier**, dont : **Austremoine**, procureur d'office de Villeneuve, marié, en 1729, à **Antoinette de la Chassaigrole**, fille de François, écuyer, dont :

1. **David-Marie** chirurgien au Broc, épousa (1764) Catherine Gantard, fille d'Antoine, châtelain de Chalus, notaire à Gignat ; dont sept enfants, parmi lesquels :

1. Antoine, docteur en médecine, à Blesle, marié à Jeanne Arfeuille, dont :
Jean-Baptiste, marié Hortense Barrès, dont : Pierre, marié, en 1865, à Eulalie Albanel, dont deux enfants, Marie-Antoinette et Marthe,
2. Roch-Mars, marié à Jeanne-Caroline Belledent, dont :
 - A. David-Hardouin, marié à Elisabeth Trèves, dont : Aa Eulalie, mariée Pierre Albanel son cousin, Ab Marie-Austremoine Fernand (dit Hermann), notaire, marié, en 1882, à Marie-Marguerite-Eugénie Girard-Choussy,
 - B. Anna, mariée à Gilbert Vidal, conseiller à la cour de Riom.
3. Austremoine, marié à Sedières de Boissières, dont :
 - A. Henriette, religieuse à Issoire,
 - B. Dizain, marié à Gabrielle Lasignier, dont : Claire,
 - C. Hippolyte, marié à Nancy Lavandier, dont Louis, juge d'instruction, à Coulommiers,
 - D. Emilie, mariée à Dumoulin Veyrières, dont Hersillie,
 - E. Hersilie, mariée à M. Grasset
 - F. Cèlestin
4. Antoine-Francis, marié à Henriette Dumaine, dont :
 - A. Natalis, docteur en médecine à Paris, marié à Marie du Sorbier dont : Paul, Emilie, Jeanne et Alix,
 - B. Charles, propriétaire à Saint-Just, près de Bourg (Ain), marié à Clémence O'Brien, dont un fils, Henri

2. **Pierre**, chanoine du chapitre du Broc.

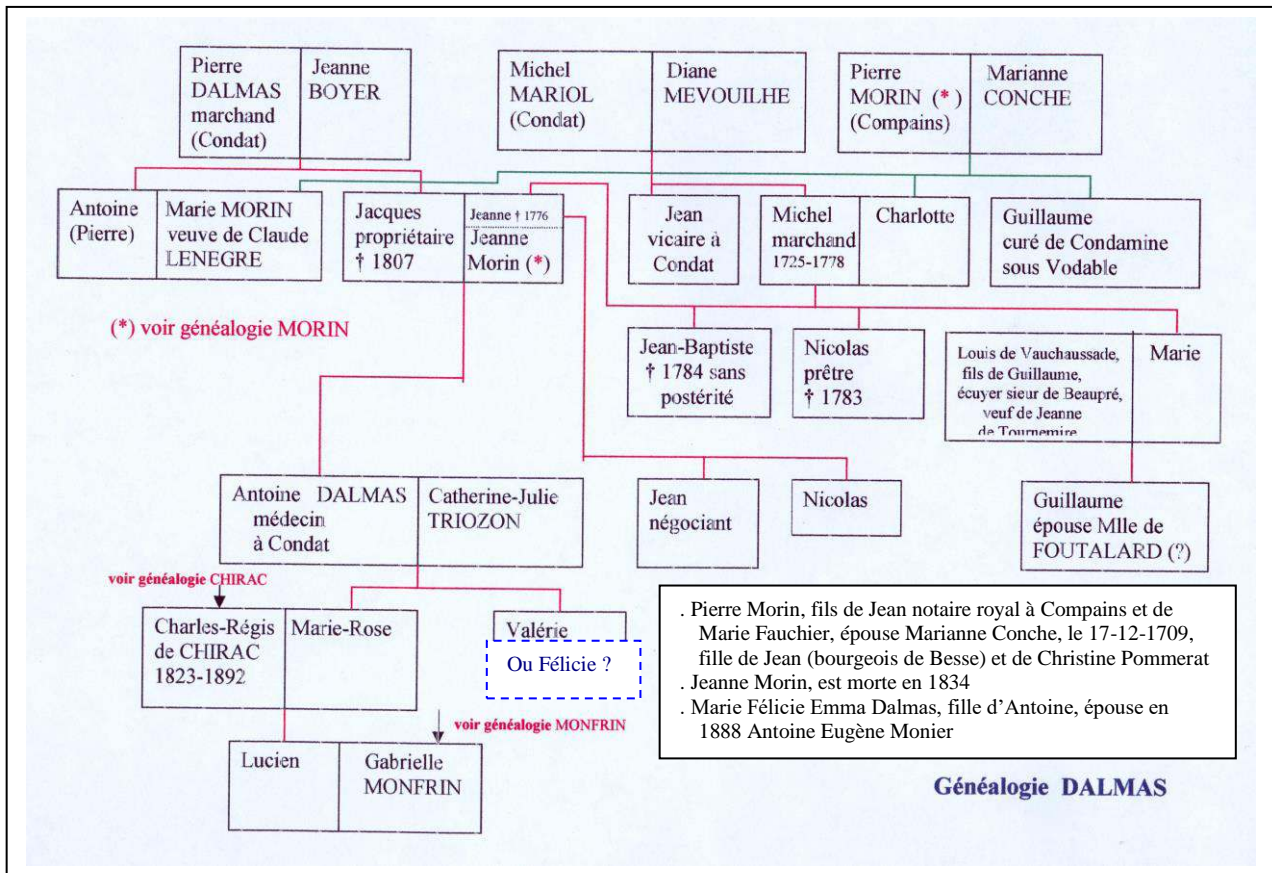
un **Pierre Albanel** épouse Anne Pradier dont : **André**, et **Catherine**,
mariée en l'an 4 de la République à Antoine Triozon, voir **généalogie Triozon**;

Notes sur les Albanel d'Antoingt : voir aussi la note page 602

un **Joseph Albanel** meurt à Antoingt le 24-11-1707

(sa parenté avec les suivants n'est pas connue, ni avec les Albanel de Vodable ...)

Antoine Albanel, notaire royal à Antoingt, meurt à Antoingt le 24-11-1740, à 50 ans, il a épousé **Marie Jarrigheon** (qui a 36 ans en 1742 lors de son remariage avec Joseph Rodier), fille de Jacques châtelain de xxx et de Marie Bouniol, dont : **Dizaint**, mort le 10-01-1751 âgé de 24 ans, **Pierre** né en 1734 notaire royal qui épouse **Anne Pradier** (dont : **André** 1763-1791 dates à vérifier, épouse Marie Sadourny à vérifier aussi, **Antoine** né le 24-09-1764, **Pierre** né en oct. 1765, **Catherine** née le 29-03-1772, qui épouse **Antoine Triozon, (...)**, **Jacques** qui meurt mi 1738 à 2 ans et demi, **Antoine** né le 22-09-1738, **Catherine** née posthume de son père, le 13-06-1741.



M

Monsieur Triozon, avoué et juge-suppléant au tribunal civil d'Issoire, Madame Triozon, née Monteflon, Monsieur Triozon leur fils, Monsieur Victor Triozon, Madame Octavio Triozon, née Charles et leurs enfants, ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur François Triozon, chirurgien à Issoire, leur père, beau-père et grand-père, décédé le 24 août 1849, dans sa 80^e année.

DE PROFUNDIS.

Voir parenté des Chirac et des Triozon page 601

AM

Madame Veuve COSTE, née REUILLON ;
Madame Veuve MONFRIN, née REUILLON ;
Madame Veuve MATHIEU, née REUILLON ;
Madame Veuve REUILLON ;
Monsieur et Madame LOUIS BOUNIOL ;
Monsieur et Madame ADOLPHE REUILLON ;
Monsieur et Madame AUGUSTE MONFRIN ;
Monsieur et Madame LUCIEN DE CHIRAC ;
Monsieur et Madame JEAN CERTES ;
Monsieur et Madame CALIXTE BÉRARD ;
Monsieur et Madame LÉON LECOQUE ;
Monsieur le Docteur MONFRIN ;
Monsieur et Madame HUBERT REUILLON ;
Monsieur le Docteur MATHIEU ;
Monsieur et Madame HIPPOLYTE REUILLON ;
Monsieur et Madame LOUIS CUVELARD ;
Messieurs JEAN et PIERRE BOUNIOL ;
Monsieur ROBERT REUILLON ;
Messieurs JEAN et OSMIN MONFRIN ;
Mesdemoiselles YVONNE, MARGUERITE, SUZANNE, ÉDITH et PAULE DE CHIRAC ;
Mesdemoiselles JEANNE et GABRIELLE CERTES ; Monsieur PIERRE CERTES ;
Monsieur ROGER REUILLON ;
Monsieur LOUIS CUVELARD ;
Mademoiselle ANNA BELVEZET DE LIGEAC ; Mademoiselle MARIA BELVEZET
DE LIGEAC, en religion Sœur MARIE DES ANGES ; Monsieur MAURICE DE CHIRAC ;
Mademoiselle MARIE DE CHIRAC ; Monsieur et Madame POMMIER et leurs enfants ;
Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver
en la personne de

Monsieur Jean-Alfred REUILLON

LIEUTENANT-COLONEL EN RETRAITE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

*Titulaire de la Croix de Mentana
Commandeur de l'Ordre du Nicham-Istikar*

leur frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, pieusement décédé à Langogne,
le 28 Mai 1914, dans sa 74^e année.

Priez pour Lui !

VOUS ÊTES L'AVEZ GERSU ET ADÉ



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES
ET
Lieutenant-Colonel Alfred REUILLON
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
RAPPELÉ A DIEU LE 28 MAI 1914
DANS SA 74^e ANNÉE

C'était un homme au cœur droit, noble et bon,
dévot jusqu'au sacrifice de lui-même.

Il laisse un nom sans tache et l'exemple d'une
vie consacrée au bien.

Sa mémoire restera pour tous un enseignement
et pour sa famille une grande bénédiction.

Sa mort a laissé dans nos cœurs une plaie pro-
fonde, mais sans vaines supplications de prolonger ses
jours, vous lui avez donné le repos éternel, que
votre saint Nom soit béni.

Son devoir et le bonheur des siens étaient le seul
but de sa vie.

Qu'il a vu sur son visage, après sa mort, comme
un doux reflet de la sérénité de son âme.

Il a trop pesé aux autres pour être lui-même
jamais oublié.

IMPRIMERIE GUYOT, 10, RUE DE LA Vierge, 10170

Les Chirac à Antoingt

En 1722, **Antoine**, lieutenant, fils de Jacques Chirac, se maria à St Germain Lembron, avec Jeanne Riffard de Charriol habitant Mareugheol en Lembron (voir le contrat de mariage du 5 octobre 1722). Une de leurs filles, **Claudine** épousa le sieur Gauthier seigneur de Biauzat, lieutenant général de Vodable. Un de leurs fils **Etienne** fut curé de Colamine en Vodable. Des Chirac étaient donc installés près d'Antoingt depuis le début du XVIII^{ème} siècle.

Antoine Dalmas, habitant à Condat (Cantal), fils et arrière petits fils de bourgeois marchands et propriétaires, fit ses études de médecine à Paris, devint docteur en médecine, exerça à Condat. Ses compétences professionnelles étaient grandes et sa pratique distinguée. Il épousa **Catherine Julie** fille d'Antoine **Triozon** et de Catherine Albanel, dont la famille habitait Issoire, et occupaient une position sociale distinguée (membre du tribunal, chirurgien, propriétaire terrien avec des terres à Antoingt,...). Il acquit d'autres propriétés dont en particuliers des terres à Antoingt.

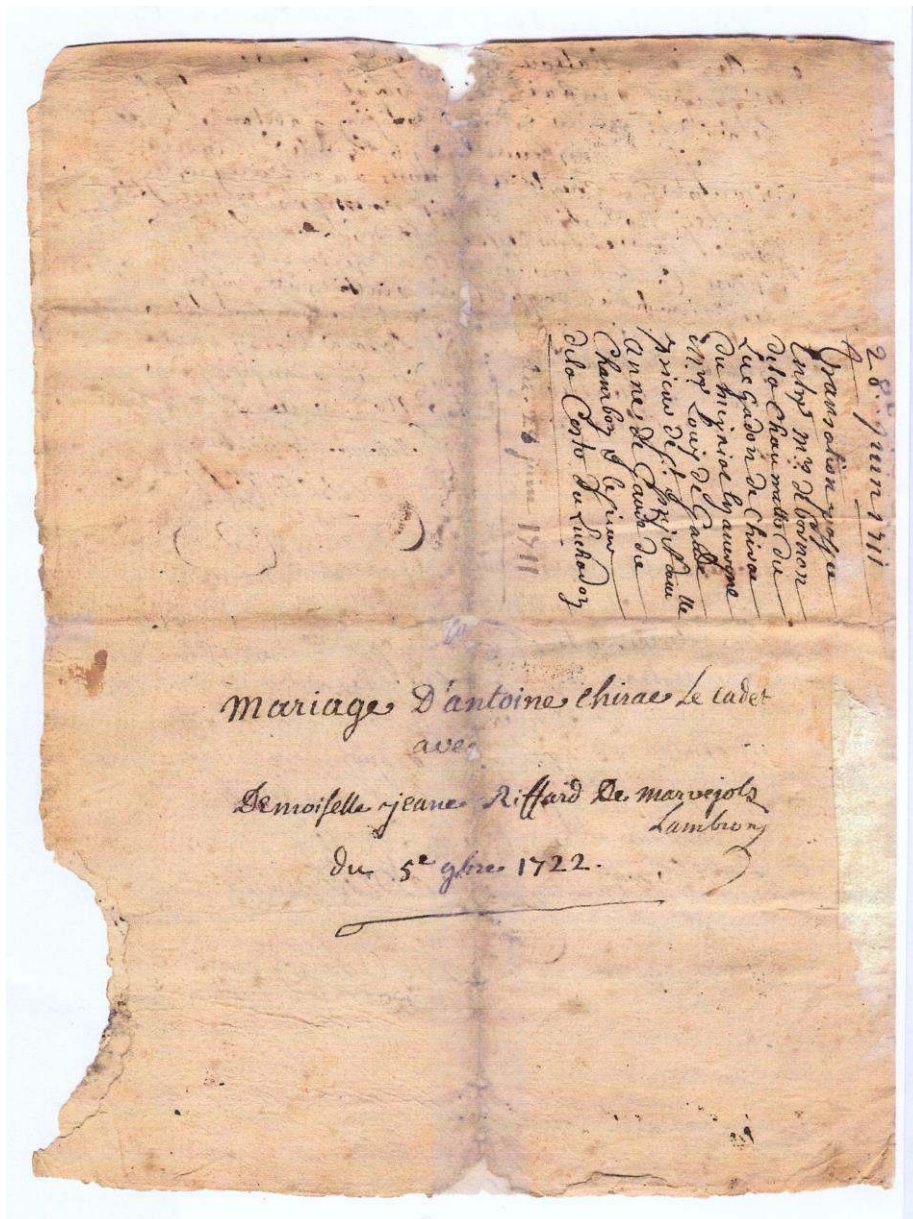
Antoine Dalmas eut deux filles, Rosine et Valérie. **Rosine Dalmas** épousa **Charles Régis de Chirac**, notaire à Chambon le Château. Le couple s'installa à Antoingt, probablement à la Chase, mais cela n'est pas avéré. Après un premier enfant mort en couche, ils eurent un fils Lucien. Charles Régis fut maire d'Antoingt. **Lucien de Chirac** vécut de ses rentes et fut maire d'Antoingt. Il épousa, en 1896 à Langogne sa cousine **Gabrielle Monfrin**, dont il eut cinq filles : Yvonne épouse Joseph Bourrier-Dorlhac, Marguerite, Suzanne épouse Gustave Chastel, Edith, Paule épouse **Jacques Cholet**. Les Chirac, à la naissance de la cinquième fille, trouvant la maison de la Chase trop petite, s'installent, en 1909, à la Fontmartine (Antoingt).

Gabrielle était une fille de **Osmin Monfrin** et d'**Azelina Reuillon**. Azelina était une fille du remariage d'**Analie Chirac** avec **Adolphe Reuillon**. Analie était fille de **Jean Baptiste Chirac**, lui-même fils de **Jean Louis Chirac**.

Charles Régis de Chirac était le fils de **Michel Florent Chirac**, capitaine de la garde et de **Françoise Pagés**, fille de juge de Saugues, mariée en 1821. Michel Florent, grand-père de Lucien de Chirac, était le frère de Jean Baptiste, grand père de Gabrielle, épouse de Lucien de Chirac.

Jacques Cholet et **Paule de Chirac** eurent huit enfants : **Bernard** épouse Claire Lechat, **Charles** épouse Annie Roger, **Alain**, **Claude** épouse France Bergereau, **Marie-Christine** épouse Raoul Duret, **Philippe** épouse Nicole Taillé, **Dominique** épouse Rosine Henriot, **Yves** épouse Yvonne Florin.

Contrat de mariage du 5 octobre 1722
d'Antoine chirac
(fils cadet de Jacques)
avec
Demoiselle **Jeanne Riffard**
de Mareugheol - Lembron





Digne De Defunt Maître Sieur
 Riffard Vicant et son Sieur
 De quel l'ordonnance fut un jour
 pourra subsister de tenir en
 portage d'un avec les fues. Et pour
 de la future épouse comme elle
 aurait peu gâcée avant ces ptes,
 La Ce d'ye l'ordonne d'ye Claude
 De la veuete Marie de la D'amoiselle
 future épouse laquelle trouvant
 Le Mariage pour agréable a ratifié
 et Ratifié l'ordonne l'ord' d'ye
 par luy faite au Contrat de Mariage
 de la D'amoiselle future épouse
 avec luy pour luy de Conformité
 son Meur Clause d'ye l'ordonne
 pour luy de l'ord' d'ye l'ordonne
 Le premier de l'ord' d'ye l'ordonne
 d'ye l'ordonne de l'ord' d'ye l'ordonne
 d'ye l'ordonne de l'ord' d'ye l'ordonne



Je soussigné, en son nom
 Le tout d'après Comman, en son nom
 toute femme d'aujourd'hui quatre
 plus une poêle à frire, deux
 potes, deux, jaune une Cullivie
 une l'umore en Cramail le tout
 de par en Chint en Gris auely
 De par une leschifrele, De plus
 Un habit de Sam. le par
 Un poêle de huit jours d'habit jaun,
 Le de son Mine d'ingrass, au
 usage, tout les quel meubles lit
 de l'ingrass de la D'amoiselle future
 En que a promis de Mettre en des
 mains de D'fulubly pour a la tot ont
 Acquett de tout de la de Des l'umore
 de Pierre d'atue de pour l'umore
 de l'umore avec Reconnoissance de
 de l'umore

1672
Le sieur de Chirac Sieur de Bouvans
Le dit mariage a donné ^{par un acte} de Consuetude
a son dit fil futur le jour de son mariage de
trois Mille Livres Cinq Cent Livres
sans deux mille livres plus dans
deux Mille livres; deux cent livres pour
Bons gages et le trois cent livres au...
Le dit Chirac futur le jour de son mariage
Le dit acte est de la date de la table que
Le dit sieur de Chirac Sieur de Bouvans
Actuellement de la date de son futur
le jour de son mariage sous la signature
de deux Mille livres ayant Couverts de
Cinq Cent Livres qui a pris le Récépissé
présent en la Ville de la quille de quille de
Le dit Chirac par le dit acte de la date de
trois Mille Livres plus a promis de
Le dit Chirac par le dit acte de son dit fil
sans Cinq Cent Livres au Mois de May
Le dit acte de la date de son dit Mois de May
1672

En un an le aintij. M. En an
 semblable de l'homme de Cinq Cent
 livres jusques l'ingz de jayme
 de l'auy somme de trois mille
 livres a ce faire a led sieur Olivier
 pere obligé tout les biens ix gale
 au cas de l'entre led futur la jour
 que le survivant leur Gaignera les
 biens du premier Mourant y ayt l'ynon
 ou non du jnt mariage a l'ix laux
 livres de l'ynon de la somme de
 cinquante livres qui lui a payé par
 les seil yeux du premier Mourant
 au survivant dans l'ay de deux annes
 a l'nom de led sieur futur la jour
 de Bonnevalle, Gabrielle future
 l'ynon en cas que led sieur survivant
 soit tant que led d'unuera l'ynon l'ynon
 de l'ynon l'ynon de la somme de dix
 vingt livres qui lui a payé par led
 seil yeux la moitié de l'ynon l'ynon
 V. G. G.

110
Nous le sau avance
Plus bonne a la
dameille future l'usage au Cas de
suivre en habit. De Dieu suivant
soz l'estat de Condition, que
sua payable par led huit jours
après l'oidit Dieu; Car ainsi
sont voulu le auode led par l'jet
de l'entretènement de tout
Cesue d'effus. Ont quelles
obligés Chaucuns. En leur regard
Respectivement tout leurs
Droits L. 2. avec toutes soumissions
Renonciations de autres Charges
Necessaires le en l'après led futur
L'usage ou Reptitacion de tout
W

Quoict lieu; .

Je la vent l'ed partyes. que
Lesd biens Des fatuudryou
font aendyoub Dela ballus
De

part le Sage aud. Maruughet
Sembrou Mayoꝝ Delads

Damoizelle Claude Dela Rochete
de Suzanne de Messire yenne.

Chirac pite & Michel Chivac

Chiffreux frues. Des fatuudryou
Jean Dela Rochete leuzye lue

Desd lieu u kaitse Gabriel Niffand

Chue fongue onle le frue

Dehad fatuudryou. M^{re} francois

Niffand; Claude Viguyev.

Chaufrue; Messire benoit Lebrun

7/ 63

170
Esquivel Sieur De Tronacal, Med.
Francis Rancillat Sieur De Bidoe
Renove en presance de M. Francis
Gaultier praticien habitant De Bidoe
souffignes avec les parties; et de
Charles Madue allige. Cont De
marquet qui na eue signee de
Cesques Le Cinquieme Jour du
mois De Novembre Mille sept Cent
vingt Deux apres midy. et au Dessous
De l'original sont signés Chivae
Riffaud, Chivae; Chivae plus
Claude De Harouette, De la Rochette
Chivae De la Paigne; Riffaud; Riffaud
Giquier Rancillat; De Tronacal
Gaultier; Jour de Notaire.

573.

Royal de La Motte Ducal

souffigné le plus bas est script

Contoller a badable le quinze

Novem bre mil sept Cent vingt deux

Receu quarante deux livres

Infirmerie Le 25 jour Receu quatorze

livres six sols. Le Signé par le d

paude Commis. P.

Expédie au d. l'expouse le requie qui

par moy no. Ducal sans signer et sans

laisy de la minute

Sans No. Ducal